



RAPPORT DE GESTION

Budget Exécuté

(Projet soumis à l'Assemblée Générale du 21 mai 2026)

2025

SOMMAIRE

MANDAT 2021 - 2026	1
Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI.....	2
1 - Soldes intermédiaires de gestion de la CCI	2
2 - Analyse des ressources et des dépenses.....	2
3 - Résultats de la CCI en K€	3
4 - Investissements.....	6
5 - Fonds de roulement en k€	7
Partie II : NORME 4.9 – CUBE	8
Mission A : Appui aux entreprises	9
A01 - Formalités	11
A02 - Création transmission reprise	13
A03 - Développement international	17
A04 - Innovation numérique.....	19
A05 - Développement durable/environnement.....	22
A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises.....	25
A07 - Développement commercial, financement.....	28
A08 - Information économique.....	30
AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises.....	33
Mission B : Formation/Emploi	34
B01 - Apprentissage	40
B02 - Formation initiale hors apprentissage.....	43
B03 - Formation continue	45
B05 – Découverte – Orientation professionnelle	47
B06 – Emploi / Compétences / RH	49
Mission C : Appui aux territoires/Gestion d'équipements	52
C01 - Développement et aménagement du territoire	53
C10 - Autres infrastructures.....	56
Mission D : Représentation des entreprises auprès des pouvoirs publics.....	57
D01 - Mission consultative territoriale	58
Mission E : Fonctions supports et institutionnelles.....	60
Allocation des ressources fiscales en fonction des missions clients de la CCI.....	61
TCCI affectée après répartition des services supports	62

MANDAT 2021 - 2026

Budget Exécuté 2025 : une page s'est tournée pour la CCI de la Mayenne



Fin mars 2025, la CCI a tourné la page de son implantation historique (depuis 1927 sise rue de Verdun) pour l'esplanade de la gare à Laval. La Maison des Entreprises est désormais un lieu totem à l'échelle de la Mayenne puisqu'elle réunit les principaux acteurs qui œuvrent au développement économique du territoire (Région, Laval Economie, Laval Mayenne Aménagement, Initiative Mayenne, Réseau Entreprendre, France Active et la CCI).

La CCI poursuit son investissement dans le développement de son offre de formation dans un contexte économique particulièrement contraint et de nouvelles mesures qui accroissent le coût de l'apprentissage pour les entreprises et réduisent les financements des opérateurs. La rentrée de septembre 2025 a accusé une nouvelle fois des déconvenues, en particulier sur la filière numérique. Les rentrées de l'Institut d'Informatique Appliquée à Saint Berthevin et Saint Nazaire sont très en deçà des objectifs visés. Certaines formations nouvelles envisagées n'ont pas réussi à mobiliser. Pour autant, il est important de souligner l'ouverture d'une nouvelle licence industrie à Evron, en partenariat avec le CNAM, le Lycée Vadepiet et l'EPCI dans le cadre de Territoire d'Industrie. La première pierre du nouveau campus formation a été posée le 23 septembre 2025 et la livraison est programmée pour la fin du 1^{er} semestre 2027. Ce nouvel équipement s'avère essentiel pour envisager une nouvelle étape de développement des activités de formation de la CCI. D'ici là, un plan d'adaptation de l'offre et de la structure va être nécessaire.

Si la Loi de Finances pour 2025 a permis de respecter la trajectoire quadriennale adoptée au parlement fin 2023, elle s'accompagne d'un prélèvement sur les fonds de roulement des CCI ; à hauteur de 49 K€ pour la CCI de la Mayenne (20 M€ au niveau national).

L'année 2025 comprend également un niveau important d'investissements puisqu'ils portent sur 2,6 M€, en ligne avec les prévisions du budget rectificatif. Il comprend le solde des investissements des équipements de la MDE (révisés à la baisse de l'ordre de 133 K€ par rapport au BR 2025) et une part des investissements du nouveau campus pour un peu plus de 2 M€).

Pour mener à bien ces projets, la CCI entend poursuivre la cession de ces actifs, notamment des fonciers à Saint Berthevin et doit recourir à l'emprunt. Si la parcelle prévue à la vente fin 2025 n'a pas été concrétisée, une promesse d'acquisition a été obtenue, fin 2025, pour l'ensemble des 91 000 m². La cession serait dès lors envisagée pour fin 2026. Concernant les emprunts, les appels d'offres ont été conclusifs et ont permis de choisir les prestataires (banque des territoires pour l'emprunt de 3,5M€ sur 30 ans et le Crédit Mutuel pour une ligne de trésorerie sur 3 ans pour 1 M€). Ces emprunts seront mobilisés au moins partiellement, à partir de 2026.

Tout au long de l'année 2025, la CCI a décliné sa feuille de route ajustée en 2024, en synergie parfaite avec les orientations du plan stratégique de CCI France et de la CCI de Région d'une part et avec, les orientations de l'Etat qui sont traduites dans la convention d'objectifs et de moyens et celles de la Région, d'autre part. Les priorités de la DGE, pour 2025, dans le cadre du COP, ont porté sur l'intelligence artificielle, le soutien au commerce et la décarbonation de l'économie. Nous avons néanmoins dû revoir nos actions contractualisées avec le Conseil Régional des Pays de la Loire. La collectivité a décidé, fin 2024, de revenir sur le financement de nombreux programmes d'actions, à effet dès le 1^{er} janvier 2025. Les équipes régionales et locales des CCI des Pays de la Loire se sont fortement mobilisées pour limiter l'impact budgétaire de ces décisions.

Fort de ces différents engagements, la situation du budget exécuté 2025 s'avère plus favorable que celle du BR 2025 avec un déficit d'exploitation réduit de 300 K€ grâce à l'atteinte du chiffre d'affaires prévisionnel, et la maîtrise des charges (charges courantes et de personnel). Le résultat comptable reste néanmoins négatif de 287 K€ sur l'exercice. Le fonds de roulement au 31/12/2025 ressort en amélioration pour s'établir à 71,7 jours.

L'année est également marquée par le renouvellement du Label Lucie (version ESG après 2 labélisations effectuées sur la base du référentiel ISO 26 000) de la CCI qui traduit son engagement fort en matière de RSE, tant pour elle-même que dans son offre en direction des entreprises et acteurs de son territoire. Il sera pris également en compte, la trajectoire bas carbone que s'est fixée la CCI. Elle a également satisfait, en novembre 2025, à l'audit de suivi Qualiopi.



Partie I : ANALYSE DES DONNEES CCI

Les tableaux synthétiques de présentation de ce budget exécuté 2025 (conformément au budget rectifié 2025) intègrent des changements par rapport aux présentations antérieures :

- Les conséquences du nouveau règlement de l'autorité des normes comptables (ANC 2022-06) visant à moderniser les états financiers, applicable à toutes les entreprises françaises, à compter de l'exercice 2025
- La révision des « états tutelles » budgétaires et comptables adoptée par l'assemblée générale de CCI France du 27 novembre 2024 et approuvée par la tutelle le 11 décembre 2024 (Cadre OBCF).

Afin de présenter des éléments comparables, la présentation de l'exécuté 2024 dans les Soldes Intermédiaire de Gestion ci-dessous a été retraité.

1 – SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION DE LA CCI

Soldes Intermédiaires de gestion	Exécuté 2024	Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Ecart E25 / R25		Ecart E25 / E24	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	6 880	6 415	6 423	8	0%	-457	-7%
TCCI	1 633	1 553	1 620	67	4%	-13	-1%
Ressources propres	5 247	4 862	4 803	-59	-1%	-444	-8%
Ventes de marchandises et autres produit	1 343	1 191	1 294	103	9%	-49	-4%
Facturation OPCO / Subvention /Tx Appr.	3 904	3 671	3 509	-162	-4%	-395	-10%
Charges externes d'exploitation	1 588	1 661	1 516	-145	-9%	-72	-5%
Achats de marchandises	2	2	2	0	-15%	0	7%
Autres achats et charges externes	1 503	1 532	1 400	-133	-9%	-103	-7%
Autres charges	83	126	114	-12	-10%	31	37%
Valeur ajoutée	5 292	4 754	4 907	153	3%	-385	-7%
Impôts	98	28	27	-1	-3%	-71	-72%
Frais de personnel	5 094	5 196	5 083	-112	-2%	-11	0%
<i>Dont exceptionnel</i>	-97	-54	-56	-2	4%	41	-42%
Excédent brut d'exploitation	100	-470	-204	266	-57%	-304	-304%
Dotations aux amortissements	299	285	294	9	3%	-5	-2%
<i>dont réintégration subvention équipement</i>	29	32	31	-1	-4%	2	6%
Dotations et reprises aux provisions	41	-137	-153	-16	12%	-194	-474%
Résultat d'exploitation	-240	-619	-345	274	-44%	-105	44%
Résultat financier	90	74	107	34	45%	17	19%
Résultat courant avant impôt	-150	-545	-237	307	-56%	-88	59%
Résultat Exceptionnel	1 570	286	-49	-335	-117%	-1 619	-103%
Impôt sur les bénéfices	0	-10	0	10	-100%		
Résultat	1 420	-269	-287	-17	7%	-1 707	-120%
CAF	91	-406	-141	265	-65%	-232	-255%

2 - ANALYSE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES

➤ Au titre des ressources

• Recettes fiscales +67K€ / R25

La CCI de la Mayenne bénéficie du Seuil Minimal d'Activité. Amélioration des couts mutualisés et réalisation des actions objectivées.

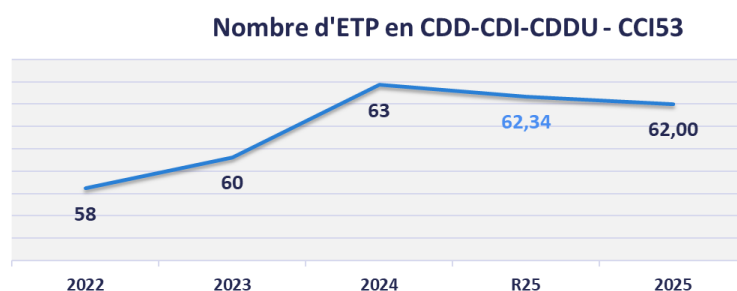
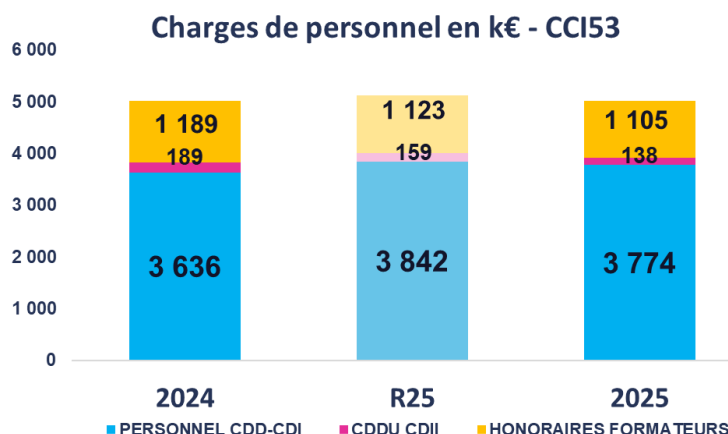
• Ressources propres -59 K€/R25

- **Chiffre d'affaires et facturation OPCO du CFA** conforme au budget prévisionnel (effectif apprenant moyen stable)
- **Baisse de l'activité de la formation continue** pour -75K€ compensée par une hausse du CA sur la formation professionnelle continue et les étudiants
- **Gestion locative** : Conformément à nos projections, la vente de l'hôtel consulaire entraine une réduction des espaces et revenus locatifs

- **Subventions** - 40 K€/R25
- **Taxe d'apprentissage** conforme au budget prévisionnel en baisse 20 K€ par rapport à 2024

➤ **Au titre des dépenses**

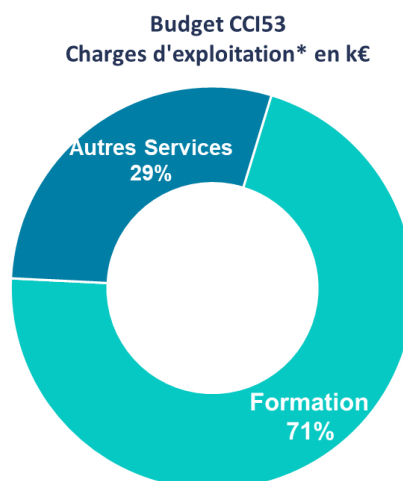
- **Charges d'exploitation** -145 K€/R25
Diminution de nos dépenses de communication, informatiques et baisse des cotisations
- **Frais de personnel** - 112 K€/R25
La diminution de l'activité sur la formation continue entraine l'adaptation de nos coûts liés aux honoraires, intervenants extérieurs. Décalage de recrutement et non remplacement d'arrêts maladies de courte durée. Remboursement URSSAF des réductions Fillon 2021 et 2022.



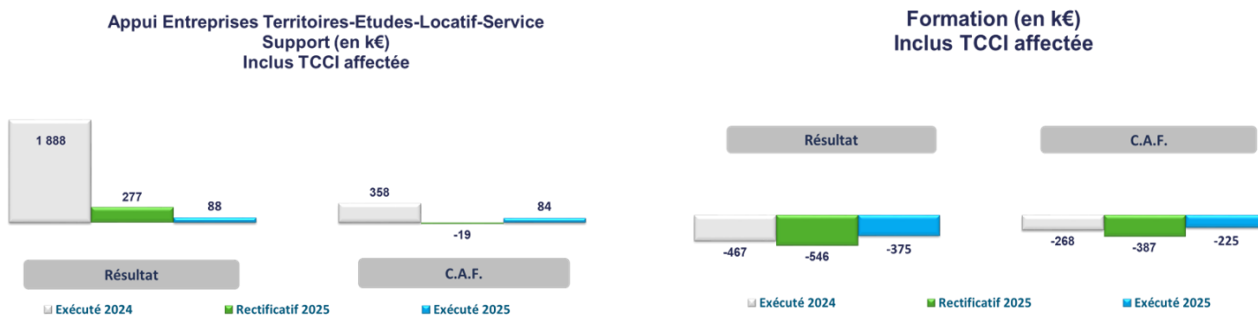
3 – RESULTATS DE LA CCI

La CCI articule son activité autour de deux domaines d'activités stratégiques :

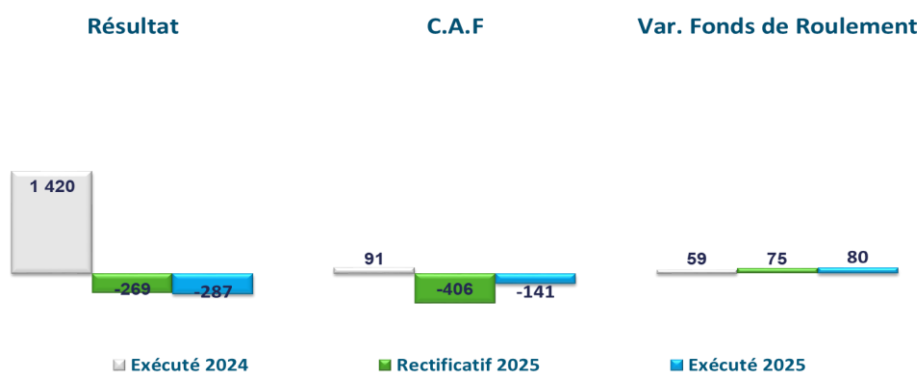
Les missions régaliennes et d'appui d'un côté et la formation professionnelle de l'autre. Ces deux missions sont très complémentaires et contribuent plus que jamais à la performance globale des entreprises dans une logique de parcours.



*Tableaux tutelles



CCI 53 en K€



Déclinaison budgétaire sur les trois services budgétaires principaux et un service secondaire :

APPUI REPRESENTATION ENTREPRISES ET TERRITOIRES

La Taxe pour Frais de Chambre de Commerce et d'Industrie (TCCI) initialement budgétée sur ce service a été répartie entre ce service et celui de la formation (300 K€).

Stabilité de nos ressources et de nos effectifs sur les missions d'appui.

Charges de fonctionnement et l'excédent brut d'exploitation sont impactées sur 2025 par le déménagement du siège social, et l'amortissement des nouveaux locaux.

	Exécuté 2024	Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Ecart E25 / R25		Ecart E25 / E24	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	3 133	2 728	3 026	298	11%	-107	-3%
Charges d'exploitation	2 780	2 812	3 016	204	7%	235	8%
Excédent brut d'exploitation	353	-83	11	94	-113%	-342	-97%
Résultat financier	98	80	113	34	42%	15	15%
Résultat courant avant impôt	320	25	160	134	529%	-160	-50%
Résultat exceptionnel	1 570	0	-49	-49		-1619	-103%
Résultat après affect. TCCI	1 890	15	110	95	618%	-1 779	-94%
Dont TCCI	1 633	1 223	1 620	397	32%	-13	-1%

FORMATION - EMPLOI

Le service principal formation / emploi regroupe principalement les mission B de la norme analytique 4.9 du réseau consulaire et comprend un service secondaire obligatoire concernant l'apprentissage.

	Exécuté 2024	Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Ecart E25 / R25		Ecart E25 / E24	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'exploitation	4 572	4 535	4 506	-29	-1%	-67	-1%
Charges d'exploitation	4 823	4 898	4 698	-200	-4%	-125	-3%
Excédent brut d'exploitation	-251	-363	-192	171	-47%	59	-23%
Résultat d'exploitation	-459	-541	-369	172	-32%	90	-20%
Résultat financier	-8	-6	-6	0	0%	2	-27%
Résultat après contribution CCI	-467	-546	-375	172	-31%	92	-20%
dont contribution CCI	0	330	330			330	

Dont le service secondaire CFA

La baisse des effectifs de la rentrée 2023/2024, a continué d'avoir des impacts significatifs sur l'exercice 2025

La région a réduit son soutien sur les classes à faibles effectifs à hauteur de 42%.

Rf cadre OBCF : les remboursements Urssaf de 2024 et 2025 ont été retraités pour la présentation des SIG.

CFA en K€

	Exécuté 2024	Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Ecart E25 / R25		Ecart E25 / E24	
				Valeur	%	Valeur	%
Ressources d'ex	3 500	3 523	3 503	-20	-1%	3	0%
Charges d'explo	3 675	3 821	3 650	-170	-4%	-25	-1%
Excédent brut d'	-175	-298	-147	150	-51%	28	-16%
Résultat d'exploi	-359	-448	-297	151	-34%	61	-17%
Résultat financie	-7	-5	-5	0	0%	2	-28%
Résultat après c	-366	-453	-302	151	-33%	63	-17%
dont contribution	0	300	300			300	

GESTION DES EQUIPEMENTS

Ce secteur porte les terrains de St Berthevin et leur entretien, la cession d'une première parcelle prévue est reportée en 2026.

	Exécuté 2024	Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Ecart E25 / R25		Ecart E25 / E24	
				Valeur	%	Valeur	%
Charges d'exploitation	2	24	22	-1	-6%	20	1072%
Excédent brut d'exploitation	-2	-24	-22	1	-6%	-20	1072%
Résultat exceptionnel	0	286	0	-286	-100%		
Résultat après affect.TCCI	-2	262	-22	-284	-108%	-20	1072%

4 – INVESTISSEMENTS

La CCI de la Mayenne déploie son Plan Pluriannuel d'Investissements structurant.

	RECTIFICATIF 2025	EXECUTE 2025	ECART E25- R25
MDE LAVAL SIEGE	631K€	498K€	-133K€
NOUVEAU CAMPUS	2 013K€	2 011K€	-2K€
AMI INDUSTRIE	122K€	46K€	-75K€
MATERIEL PEDAGOGIQUE	0K€	0K€	0K€
MATERIEL LOGICIEL INFORMATIQUE	30K€	20K€	-10K€
VEHICULES ET VELOS ELECTRIQUES	27K€	27K€	-0K€
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	40K€	0K€	-40K€
TOTAL INVESTISSEMENTS	2 862K€	2 601K€	-261K€
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	1 359K€	1 193K€	-166K€
TOTAL INVESTISSEMENTS NETS	1 503K€	1 408K€	-95K€

Le projet de la Maison des Entreprises situé sur le parvis de la Gare et regroupant des acteurs économiques du territoire est en cours de finalisation ; propriétaire d'un plateau et demi sur cette nouvelle construction, la CCI a pu emménager, en mars 2025.

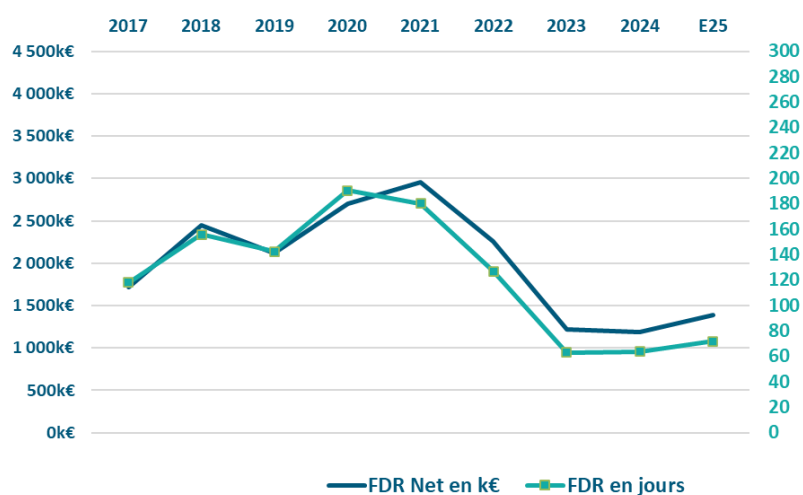
La construction du nouveau CAMPUS a débuté, et regroupera à la rentrée 2027/2028 l'Institut d'Informatique Appliquée et l'actuel Campus. Ce projet bénéficie de cofinancement de la Région, de Laval Agglo et du Département.

Ces projets ont été portés à nos plans pluriannuels d'investissements (PPI) depuis 2021.

5 – FONDS DE ROULEMENT

FONDS DE ROULEMENT CCI53 en K€	E25	
	Emplois	Ress.
FONDS DE ROULEMENT BRUT - EXECUTE 2024		1 288k€
Résultat de l'exercice		-287k€
Dotations aux amort. et aux prov. - Réintégrations et reprises	146k€	
<i>Sous-Total C.A.F.</i>		-141k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actifs corporels		0k€
Cessions ou réduction d'éléments d'actifs financiers		1 900k€
Subventions		1 193k€
Emprunts		0k€
Total Ressources		2 952k€
Immobilisations incorporelles et corporelles	2 601k€	
Immobilisations financières	170k€	
<i>Sous-Total Immobilisations</i>	2 771k€	
Remboursements d'Emprunts	101k€	
Total Emplois	2 872k€	
VARIATION DE FONDS DE ROULEMENT BRUT TOTAL*		80k€
FONDS DE ROULEMENT BRUT		1 368k€
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers		-15k€
FONDS DE ROULEMENT NET		1 383k€
Soit en nombre de jours FR comptable		71,7

Evolution du fonds de roulement CCI 53



Partie II : NORME 4.9 - CUBE

Dans le cadre de la réforme des CCI (loi de juillet 2010) il a été prévu l'élaboration d'un cadre de référence commun au réseau en matière d'organisation budgétaire, comptable et financière des CCI :

- Pour associer les objectifs d'efficacité et d'économie du réseau avec ceux de la tutelle
- Et concilier une nécessaire homogénéisation des pratiques avec la diversité des situations

La norme 4.9 de la comptabilité analytique du réseau a été adoptée par les AG de CCI France des 21/06/2011 et 22/11/2011 et approuvée par la tutelle et le Ministère du budget.

Les budgets et les comptes des établissements du réseau sont divisés en missions (A, B, C, D, E), subdivisées elles-mêmes en programmes (A01 à AE0, B01 à B05, C01 à C10, D01 et E01 à EZ0), constituant la nomenclature analytique commune obligatoire du réseau des CCI.

Les actions de chaque programme sont déclinées librement au niveau de chaque établissement du réseau.

L'objectif de ces divisions et subdivisions est de fournir aux élus, aux pouvoirs publics et aux tiers intéressés des informations homogènes sur l'exercice des missions des établissements du réseau et sur l'utilisation des ressources qui y sont affectées.

Conformément à l'article R 712-19 du code de commerce, cette nomenclature et ces indicateurs de référence constituent des normes d'intervention du réseau, adoptés par l'Assemblée Générale de CCI France et approuvés par la tutelle ainsi que par le Ministère du budget.

Les indicateurs par mission et par programme sont collectés et agrégés sur un outil commun : **le Cube**.

Le principe est d'affecter directement aux programmes le maximum de charges et produits possibles.

Les programmes des pilotages et support opérationnel de chaque mission (AE0, BE0, CE0, DE0) ainsi que les fonctions supports et institutionnelles (mission E, à l'exception de deux programmes E03 et EZ0) sont isolés dans un premier temps, puis répartis dans un second temps, selon des clés de répartition.

Le 28 janvier 2020, l'assemblée générale de CCI France a décidé de modifier l'intitulé et la définition des programmes de la norme 4.9 et de modifier la liste et la définition des indicateurs d'activité et de performance pour tenir compte du contrat d'objectif et de performance (COP) et des conventions d'objectifs et de moyens (COM) que les CCI ont signé avec le gouvernement courant 2019.

Par conséquent, la CCI Mayenne a retravaillé la présentation de son budget rectifié et de ses comptes exécutés afin d'être en conformité avec cette nouvelle présentation.

Les principales évolutions de la norme 4.9 concernent la création de deux nouveaux programmes :

- A06 pour le développement des réseaux et filières pour les entreprises
- A07 pour le développement commercial, et le financement

Dans la précédente version de la norme 4.9, les programmes A06 et A07 étaient consacrés aux actions collectives et individuelles à destination des entreprises et non rattachables à d'autres programmes. Désormais, les actions collectives et individuelles ont été redistribuées par thématique dans les autres programmes.

Mission A

Tout au long du cycle de vie de l'entreprise, la CCI intervient pour aider le créateur d'entreprise à monter son projet et à se lancer, simplifier les formalités, aider le chef d'entreprise à développer son affaire, favoriser l'innovation et la compétitivité des entreprises, prévenir les défaillances d'entreprises et aider le chef d'entreprise lorsqu'il rencontre des difficultés, faciliter la mise en réseaux, accompagner la transmission (ou la reprise) d'une entreprise, etc.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
79%	72%	78%	69%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

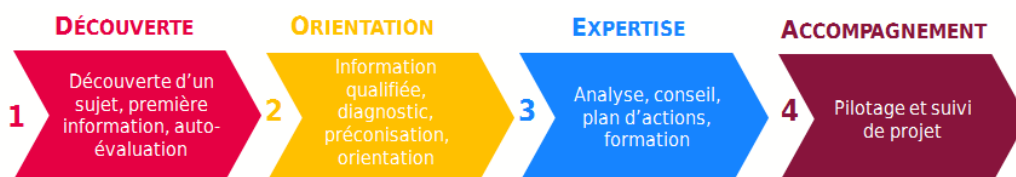
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

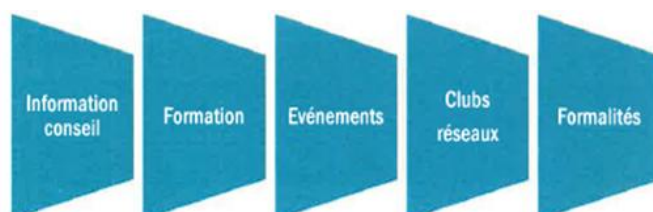
A l'instar des CCI de la Région des Pays de la Loire, la CCI Mayenne déploie une offre de services structurée autour de **8 thématiques** abordées dans une logique d'approche globale.



Ces 8 thématiques sont proposées aux entreprises selon **4 niveaux de services**



déployées sous **différents formats**.



Les programmes d'actions associés :

A01 - Formalités / CFE
 A02 - Création transmission reprise
 A03 - Développement international
 A04 - Innovation numérique
 A05 - Développement durable / environnement
 A06 - Développement des réseaux et filières pour les entreprises
 A07 - Développement commercial, financement
 A08 - Information économique
 AE0 - Pilotage et support opérationnel de la mission Appui aux entreprises

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	6	1,0	104	66	38
A02	5	2,5	96	202	-106
A03	2	0,4	3	25	-23
A04	7	3,6	106	252	-146
A05	5	2,2	74	146	-73
A06	4	1,6	68	128	-60
A07	4	1,1	28	83	-55
A08	3	1,7	6	150	-144
A0E	2	1,8		240	-240
Sous-total Mission A	38	15,9	483	1 292	-808
Rappel Rectificatif 2025	41	15,6	504	1 316	-813



A01 – Formalités

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Mélanie MOUCHEL
Claire JOTTREAU
Karine LOCHIN-VISSE

DESCRIPTIF

Les formalités sont au cœur de la mission de service public de la CCI, établissement public administratif de l'Etat. Ainsi, les chefs d'entreprise peuvent accéder **aux services suivants** :

- L'assistance et l'activité de mandataire Guichet Unique
- Chambersign
- La délivrance des cartes des professionnels de l'immobilier
- La délivrance des cartes des commerçants non sédentaires
- Les visas à l'international
- Le point accueil AGEFICE



% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
4%	0%	42%	0%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A01	AGEFICE	Maëlle MORVAN
	CFE	
	FORMALITES INTERNATIONALES	
	FORMALITES DIVERS	
	FORMALITES MANDATAIRES	
	CHAMBERSIGN	

- Être réactif à la fin de la mission de service public des CFE en date du 31/12/2022, conformément à la Loi PACTE.
- Mise en œuvre de l'offre d'assistance à l'utilisateur du guichet unique : contenu, organisation pratique du service au niveau national ; 2025 devrait être l'année de véritable mise en application complète du dispositif
- Offre d'accompagnement nationale tarifée, dont l'activité de mandataire en formalités



• Formalités Internationales

En 2025 sous l'hypothèse d'une accalmie sur les prix des matières premières telle qu'anticipée aujourd'hui par les marchés à terme, l'ensemble des composantes de l'inflation se replierait. Et on devrait revoir un développement des formalités internationales.

• Enregistrement des prises en charge formation AGEFICE

La CCI assure une mission d'accueil et de conseil pour les chefs d'entreprises désireux de financer une formation et traite, chaque année, 150 demandes de formation pour lesquelles elle assure la prise en charge de la demande de financement pour le compte de l'AGEFICE. La CCI est rémunérée 50 € par dossier finalisé.



- **Chambersign**

En 2023, la CCI 53 a ouvert un bureau Chambersign pour garantir l'identité numérique professionnelle des entreprises. Après une année 2024 relativement moyenne, on espère avoir en 2025 une belle année pleine.



Pour rappel, il est impératif de garantir son identité numérique professionnelle via une autorité de certification accréditée par l'Etat (ANSSI), afin de sécuriser les échanges électroniques.

Une communication plus importante a été lancée, en début 2025, pour faire la promotion de ce bureau 53. Une vraie montée en puissance sur ces produits. Avec la formation d'une seconde collaboratrice sur ce sujet.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A01	AGEFICE	Maëlle MORVAN
	CFE	
	FORMALITES INTERNATIONALES	
	FORMALITES DIVERS	
	FORMALITES MANDATAIRES	
	CHAMBERSIGN	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A01	6	1,0	104	66	38
Rappel Rectificatif 2025	5	1,0	90	70	20



A02 – Création, transmission, reprise

Elus référents :
Nathalie PLANCHAIS
Jean-Michel MOTRIEUX

Animateurs du programme :
Maëlle MORVAN
Ludovic PLESSIS

DESRIPTIF

Accompagner et qualifier les porteurs de projet à chaque étape de la création et de la reprise d'entreprise en collaboration avec les partenaires compétents, et assurer un suivi post-crédation à trois ans, c'est l'objet de ce programme d'actions.

Côté transmission, l'axe prioritaire est la sensibilisation des cédants à l'anticipation de la transmission de leur entreprise, la détection des entreprises transmissibles, avec l'appui des acteurs locaux impliqués pour pérenniser le tissu économique.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
19%	12%	71%	67%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

• Crédation – Transmission – Reprise

La CCI de la Mayenne poursuit son engagement pour favoriser l'augmentation du nombre de porteurs de projets accompagnés à la création d'entreprises.

Si l'activité **Crédation - Transmission reste** fortement soutenue par la TFC, l'objectif est de déployer l'offre nationale telle que définie par la norme Entreprendre et Transmettre, et proposer de nouvelles prestations d'accompagnement afin de structurer l'activité et générer un chiffre d'affaires complémentaire à celui obtenu au travers de la formation « 5 Jours pour Entreprendre ».

Ce chiffre d'affaires résulterait notamment de parcours d'accompagnement combinant rendez-vous individuel, suivi de projet et formation (DPER – Développer un projet entrepreneurial réussi).

Des actions et missions du service très souvent guidées par des directives nationales ou régionales.

Contexte évolutif au niveau national : certifications pour les formations 5 Jours Pour Entreprendre et Devenir Micro-Entrepreneur, évolution du rôle des CCI dans le traitement des formalités de création, modification et radiation.

L'ambition de 2025 était de travailler davantage en synergie avec d'autres acteurs du territoire, ce fut le cas avec plusieurs EPCI, mais aussi avec la CMA.

Avec la CMA, nous favorisons « ensemble » la diffusion des annonces sur TRANSENTREPRISE.

Pourquoi diffuser sur Transentreprise ?

- Publication clé en main de votre annonce
- Accompagnement personnalisé par les conseillers CCI
- Mise en relation avec des repreneurs qualifiés
- Visibilité nationale pendant 1 an sans frais

Parcours Entrepreneur :

2025 a été l'année de renouvellement, mais avec une refonte du PASS Entreprendre. Il a été conçu pour répondre à la spécificité de chaque projet. L'objectif est d'accompagner chacun dans son parcours d'entrepreneur. Pour cela, nos conseillers CCI accompagnent à travers différentes étapes clés, en fonction de votre état d'avancement.

Le PASS Entreprendre s'adapte ainsi à chaque étape d'avancement du projet et permet de bénéficier d'une aide de la Région Pays de la Loire :

Pass Diagnostic

Pass Construction du projet

Pass Primo-développement



• Entreprendre en Territoires Fragiles

Ce programme porté par la Chambre Régionale des Métiers, et associant les 3 chambres consulaires et la CREISS, a été révisé en 2024.

Pour rappel, ce dispositif permettait d'être financé par la Région Pays de la Loire pour le temps (par jour) consacré à l'accompagnement de porteurs de projet innovant (novateurs pour le territoire) qu'ils soient particuliers (création/reprise) ou entreprises (développement/transmission).

Programme pour 2025 :

- Poursuivre le dispositif Entreprendre dans les territoires, notamment en maintenant les méthodes de qualification des projets et l'approche qualitative et croisée
- Requalifier « Territoires Fragiles » en « Territoire d'avenir », Carte d'intervention : maintien du zonage d'intervention avec l'ajout des 2 îles vendéennes = Noirmoutier + Île d'Yeu
- Mettre un accent dans les territoires du 53/72 dans une logique plus offensive/ Sourcer les projets en lien avec les collectivités
- Impliquer les collectivités locales (EPCI/ Mairie...) : actions proactives vers ces prescripteurs pour mieux faire connaître le dispositif en appui de la Région

Programme qui, en 2025, ne démarre pas en Mayenne. Mais la CCI 53 participe au collectif CAPS, Coordination des acteurs de proximité pour le soutien des entreprises.

• Transmission

Actions à engager pour 2025 :

Pas de nouvelle édition des nuits de la transmission, mais une action nationale : Le mois de la transmission reprise.

La CCI de la Mayenne, en partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, invite fin 2025 à participer à une série d'événements pour échanger avec des experts et des entrepreneurs du territoire.



• Sur le plan des partenariats :

- Elargir les partenariats aux EPCI
- Poursuivre l'intégration de nouveaux partenaires afin d'adapter l'offre de services aux évolutions des besoins des porteurs de projet

- **Poursuite du travail engagé avec nos élus de la commission ENTREPRENARIAT**
- **Participation à la promotion de l'EDM ECOLE DES MANAGERS**
- **ENTREPRENDRE AU CŒUR DES TERRITOIRES**

Fin du programme en 2025, qui avait démarré avec un peu de retard
 Mise en œuvre du programme d'actions 2023 :
 (programme de 2022 à 2024)

- Action 1.2 : Promouvoir les entreprises à reprendre et les locaux disponibles
- Action 1.3 : Sensibiliser à la transmission et reprise d'entreprise
- Action 2.1 Renforcer la sensibilisation des entrepreneurs par l'organisation et l'animation de réunions sous le format : Café Créa
- Action 2.2 - Ateliers de sensibilisation/ d'information collectifs et individuels envers les porteurs de projets
- Action 2.3 - Motiver les futurs entrepreneurs vers des projets via l'action Vis ma Vie d'entrepreneur
- Action 2.4 - Renforcer l'accompagnement individuel post-crédation /post-reprise des jeunes dirigeants
- Action 2.5 – Renforcer l'accompagnement collectif post-crédation /post-reprise des jeunes dirigeants



Ce programme est porté par la CCI Mayenne mais il est collectif avec la CMA et Initiative Mayenne.

Fin 2025, le bilan de programme de 3 ans sera à faire.

- **LA GRANDE AVENTURE D'ENTREPRENDRE**

Notre grand événement pour Créer, Reprendre une entreprise a eu lieu le 18 mars 2025, en cherchant toujours des connexions et des partenariats avec l'écosystème mayennais.

Une vigilance sur l'envie du National de faire de cette GAE un temps fort à l'échelle de toutes les CCI. Pour rappel, cette action en Mayenne est portée par le collectif « J'entreprends en Mayenne ».

La Grande Aventure d'Entreprendre s'organisait autour de 5 pôles :

Pôle Projet

CCI, CMA, LMT, APESS, France Travail, Transitions Pro, Coodem, BGE...

Pôle Juridique, comptable, fiscal

Experts-comptables, avocats, notaires...

Pôle Financements

Banques, Initiative Mayenne, Réseau Entreprendre...

Pôle protection sociale, assurance, retraite

Assureur, Mutuelle, URSSAF

Pôle Territoires
Collectivités locales, Solutions&Co

Mini-conférence

- La micro-entreprise : un réel tremplin ?
- Comment construire mon prévisionnel financier
- Quelles solutions de financement pour mon projet ?

Près de 100 participants pour cette édition 2025.



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A02	TRANSMISSION REPRISE	Maëlle MORVAN
	CREATION	
	CREATION 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE	
	POST CREATION / STARTER	
	ENTREP AU CŒUR DES TERRITOIRES	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A02	5	2,5	96	202	-106
Rappel Rectificatif 2025	6	2,5	116	206	-90



J'entreprends en Mayenne
CREATION - REPRISE



A03 – Développement international

Elu référent :
Hubert CALLEROT

Animateurs du programme :
Holger MENKHAUS
Maëlle MORVAN

DESCRIPTIF

L'international est une thématique confortée dans les missions des CCI. Dans le cadre du COP, l'objectif est d'accompagner les entreprises dans leur développement international, en vue d'augmenter le nombre des exportateurs et le volume des exportations.

Les CCI interviennent ainsi sur les deux thématiques suivantes :



- Sensibiliser, informer, rencontrer et animer les entreprises sur les opportunités de l'international, pour faire naître des graines d'exportateurs. Le programme d'actions collectives de la CCI de Mayenne s'inscrit dans ce cadre.
- Qualifier, préparer et projeter les prospects pour en faire des exportateurs dans le cadre de l'offre Team France Export.

L'action internationale est coordonnée au niveau régional par la CCIR. Le coût des actions régionales « Team France Export », géré par la direction internationale de la CCIR a été retenu à la source, la masse salariale des conseillers à l'international est comptabilisée à la CCIR.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
3%	2%	100%	93%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Renouveler la convention avec Mayenne International.

La CCI Mayenne soutient l'association **Mayenne International**, dirigée par des chefs d'entreprises et animée par la CCI, au travers de la mise à disposition de collaborateurs. En 2025, un nouveau bureau a été élu avec un changement de présidence. Le nouveau Président est Hubert Callerot, il succède à Eric Flambart.



De gauche à droite : **Ludovic BERTEAU** - TRANSPORTS COUE Directeur général, Trésorier : **Bertrand HUGAIN** - CO SHAREHOLDER ERMO Directeur Administratif et Financier, **Franck DESCHAMPS** - WILO Directeur Conformité Internationale, Président : **Hubert CALLEROT** - BOHEMIA CENTRAL Dirigeant, Vice-président : **Stéphane THOMAS** - TACK CONSEIL Dirigeant, Secrétaire : **Louis-Marie SAVY** - FIDAL Juriste, **Eric FLAMBARD** - EF CONSULTING Dirigeant

Mayenne International intervient sur le territoire mayennais en complément des actions du conseiller Team France Export et participe notamment à l'organisation **d'International Week**, événement régional décliné dans chacun des départements des Pays de la Loire.



En 2025, l'association a organisé 15 événements, s'adressant aux dirigeants d'entreprises et aux collaborateurs impliqués à l'international.

La mise à disposition de 40 jours de collaborateurs permet à l'association de poursuivre son rayonnement.

Poursuite de l'événement International Week avec l'organisation de la 6ème édition : des ateliers et des rendez-vous individuels sur les thématiques du commerce international et la connaissance des pays. Nouveaux partenaires et sponsors.

Le 29 septembre a eu lieu à Laval, l'ouverture de l'international, avec près de 80 personnes, 3 pitches et une table ronde sur la « logistique et l'international ». Un événement coorganisé par les CCI Pays de la Loire, la TEAM FRANCE EXPORT PAYS DE LA LOIRE et Bpifrance, qui marque le coup d'envoi d'une semaine dédiée à l'ouverture à l'international pour nos entreprises.

La soirée a débuté avec l'International Pitch Challenge, un moment fort où plusieurs entreprises de la région ont présenté leur projet de développement à l'export devant un jury de professionnels.

Félicitations à Fengtech, qui décroche le 1er prix de ce challenge ! Liquin Feng Bravo également à la FROMAGERIE D'ENTRAMMES et à Tabara LY finalistes remarquables pour la pertinence et l'ambition de leurs projets.

La conférence « L'international et la logistique » a ensuite mis en lumière des enjeux majeurs :

- Les solutions multimodales (mer, rail, route, fleuve)
- L'évolution des services maritimes à destination des marchés mondiaux
- Les opportunités liées à la décarbonation du transport et aux nouvelles énergies
- Le partage de bonnes pratiques logistiques et douanières

A noter également en 2025, l'élection d'un nouveau bureau avec Hubert Callerot comme nouveau président.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A03	INTERNATIONAL WEEK	Maëlle MORVAN
	RELATIONS INTERNATIONNALES	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A03	2	0,4	3	25	-23
Rappel Rectificatif 2025	2	0,3		23	-23



A04 – Innovation numérique

Animatrices du programme :

Maëlle MORVAN

Amandine DEROUET

Pascaline DAVY

DESCRIPTIF

Dans un contexte de mondialisation et d'accélération des échanges, l'innovation est un facteur déterminant pour renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire. La sensibilisation et l'accompagnement des entreprises à la transition numérique, dans le cadre de la TRIA, constitue un enjeu fort afin de renforcer leur compétitivité.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
27%	17%	78%	72%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

• Numérique

Alors que le département de la Mayenne est particulièrement bien doté en infrastructure, il apparaît fondamental d'accompagner l'acculturation, notamment des TPE et commerces, à la digitalisation de l'économie et de leur permettre de bénéficier et de s'approprier les compétences nécessaires au maintien de leur compétitivité.

Cette action s'inscrit également dans le prolongement de l'action **PLAN de RELANCE** commanditée par France Num et le Ministère de l'Economie, fin 2020, et qui consistait à sensibiliser les commerçants au numérique.

Cet accompagnement à la transition numérique se traduit :

- Au travers de réunions de sensibilisation, webinaires ou ateliers pratiques sur les différents outils digitaux ;
- Au travers de diagnostics visant à évaluer la maturité numérique des entreprises à partir de l'outil **DIGIPILOTE** ;

A noter en 2025, la fermeture, par la Poste, de la plateforme « **Ma Ville, Mon Shopping** ».

2025, est une année importante dans le cadre du renouvellement des conventions « Mon commerce Phygital » avec Laval éco, Mayenne communauté, Château-Gontier, et Coevron. De nouvelles propositions de partenariats avec les EPCI ont été signées, un partenariat qui dure au service de nos commerçants.

West Data Festival 2025

Rendez-vous au West Data Festival pour des temps forts IA, cybersécurité et numérique responsable.

La CCI de la Mayenne était à nouveau partenaire du West Data Festival et coorganise 2 sessions thématiques :

CYBERSÉCURITÉ – SECNUMECO : Une matinée sur la sécurité numérique et économique où l'on échange sur les menaces, l'impact de l'IA sur la sécurité numérique et économique avec une démonstration d'hacking, retours d'expériences et témoignages. Un événement coorganisé par l'ANSSI, la CCI de la Mayenne et la DREETS.



Enjeux et impacts des intelligences artificielles

Arnaud VALENCE, enseignant-chercheur du laboratoire Confiance Numérique et Sécurité à l'ESIEA interviendra sur les enjeux et risques inhérents au développement des IA et de leurs usages. En complément, le dispositif régional DIVA favorise l'appropriation de l'IA par les entreprises du territoire, considérant transparence, sécurité et respect de la vie privée, responsabilité numérique et performance.

Un événement coorganisé par l'ESIEA et DIVA

- **Commerce du futur** :

La CCI de la Mayenne met en œuvre le programme « **Commerce du Futur** » financé en partie par le Conseil Régional des Pays de la Loire depuis le 1^{er} septembre 2019 et assure le pilotage opérationnel au niveau régional avec la CCI 44. La région n'a pas renouvelé ce programme.



- **Industrie du futur**

Le dispositif d'accompagnement des entreprises « Industrie du Futur » soutenu financièrement par le Conseil Régional des Pays de la Loire, et visant à mobiliser des PME industrielles en proposant des ateliers thématiques collectifs et des RV individuels pour identifier les besoins et orienter les entreprises vers les parcours d'action de type **Appel à Manifestation d'Intérêt Industrie du Futur** ou **DINAMIC Industrie du Futur** n'a pas été reconduit en 2025.



- **DINAMIC +**

Une vingtaine d'entreprises du 53 ont pu bénéficier de ce dispositif en 2025, dans sa formule complète DINAMIC+ en partenariat avec BPI ou en version courte accélérée REBOND. Le programme est soutenu par la Région Pays de la Loire et les fonds européens FEDER.



Notre souhait est toujours de développer le DINAMIC+ RSE ; pour rappel, signature du premier contrat avec l'entreprise TOULLIER

En 2025, nous avons également poursuivi le déploiement de Territoire d'industrie (2023-2027).

5 Territoires : Mayenne, Laval, Mont des Avaloirs, Château-Gontier et Coevron

Nous participons aux différents copils dont le 1er COPIL Territoire d'Industrie du Mont des Avaloirs :

- DIVA
- France 2030

Nous avons signé une convention de mise à disposition d'un chargé de mission Territoires d'Industrie avec l'EPCI de Château Gontier. La CCI Mayenne avait proposé, en accord avec les services de l'Etat, en Mayenne, de mettre en œuvre, un poste de chargé de mission dont la mission est double :

- Chargé de mission TI à l'échelle départementale pour 50%,
- Chargé de mission TI de la CCG.

Cette mission a débuté le 1er septembre 2025, pour une durée de 4 mois. Un bilan sera fait, fin décembre 2026, qui déterminera sa continuité sur le premier trimestre de l'année 2026 (31/03/2026).

Elle consiste à :

1. Participer à la structuration et la promotion de l'offre territoriale de services logistiques en matière de fret ferroviaire :
 - Recensement des acteurs locaux du ferroviaire (chargeurs historiques et OFP) et des prestations pouvant être proposées
 - Partenariat avec les OFP pour la cartographie des destinations potentielles
 - Prospection et caractérisation des besoins logistiques en matière de transports de marchandises pour les industriels locaux
 - Rapprochement entre les besoins des chargeurs potentiels et les prestations proposées par les OFP
2. Assurer le suivi des instances et de la gouvernance liées au programme (comité de pilotage, ...)
3. Être force de proposition dans la définition de projets collectifs en matière de compétences, transition écologique et énergétique, le développement de filières d'avenir et l'actions structurantes pour le territoire ; en lien avec le point 1.

• **FACTURATION ELECTRONIQUE**

La réforme de la **facturation électronique** va profondément transformer la gestion administrative et fiscale des entreprises françaises. La CCI accompagne les entreprises pour comprendre les enjeux, anticiper les obligations et préparer cette transition. 2025 a été une année de lancement d'un fort programme de sensibilisation.

Le déploiement de la réforme est progressif afin de laisser aux entreprises le temps de s'adapter.

- 1er septembre 2026 : toutes les entreprises assujetties à la TVA doivent être en mesure de recevoir les factures électroniques
- 1er septembre 2027 : obligation d'émission des factures électroniques et de transmission des données (e-reporting) pour les petites et moyennes entreprises (PME) et micro-entreprises

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A04	NUMERIQUE	Maëlle MORVAN
	IND DIGITALE ET DECARBONISEE	
	DINAMIC +	
	INNOVATION	
	COMMERCE DU FUTUR	
	MON COMMERCE PHY GITAL	
	TERRITOIRE D INDUSTRIE	

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A04	7	3,6	106	252	-146
Rappel Rectificatif 2025	7	3,4	118	250	-132

A05–Développement durable/Environnement

Elus référents :

Laurent LAIRY – Economie circulaire
Frédéric DEVINEAU – RSE

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Elina LEROY
Hayfa BOUSLAMA

DESCRIPTIF

Le développement durable constitue pour les entreprises un vecteur de performance globale, un gage de confiance vis-à-vis de ses parties prenantes, une opportunité de mobiliser les collaborateurs et une source potentielle de réduction des coûts.

Dans ce contexte, la CCI de la Mayenne a pour mission de sensibiliser les entreprises aux mutations en cours, de les aider à anticiper et de les accompagner dans les changements environnementaux, organisationnels, sociaux et économiques. Pour cela, elle facilite le partage d'informations, de bonnes pratiques et d'expériences sur ces thèmes.

Rappelons également que la CCI Mayenne s'est engagée depuis 2020, à la demande de l'état, dans une campagne de sensibilisation à la transition écologique à destination des commerçants.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
16%	9%	74%	67%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

• Energie

Poursuite des animations du réseau ORACE avec 150 adhérents ; développement des adhésions en Mayenne.

Accompagnement et référencement d'un réseau de 50 experts.

200 entreprises informées (rencontres, followers, invitées).

Accompagnement d'entreprises dans des programmes d'efficacité énergétique : Point Energie, Pack énergie.

L'Eau :

Premiers pas vers une gestion durable de l'eau ; en 2025, la CCI s'est engagée auprès de la CCIR et l'agence de l'eau pour accompagner nos entreprises sur ce thème si important. 20 % du temps de Geoffrey LE NEVE est pris en charge par cette convention.

Avec les nouvelles réglementations en cours, c'est le moment idéal pour engager une démarche efficace d'économie d'eau et se préparer aux défis à venir !

Une task force a aussi été mise en place en 2025.

- **Convention Economie Circulaire et bas carbone**

La convention avec le Conseil Départemental a été reconduite en 2025.

Ce programme s'inscrit dans le prolongement des actions déjà engagées et ambitionne de déployer l'économie circulaire en partenariat avec les Collectivités Territoriales autour de deux axes majeurs :

- La prévention, la gestion et la valorisation des déchets
- L'Ecologie Industrielle et Territoriale

Développement d'actions partenariales avec les EPCI, notamment avec Mayenne Communauté.

À l'occasion du Mois du Climat, organisé par le Conseil départemental de la Mayenne, la CCI de la Mayenne a proposé trois visites d'entreprises pour mettre en avant des initiatives locales face aux enjeux climatiques.

Les objectifs du mois du climat :

- Permettre aux Mayennais de mieux comprendre les enjeux du changement climatique,
- Agir pour réduire leur empreinte carbone,
- Améliorer leur qualité de vie grâce à des initiatives locales et concrètes.

- **Responsabilité Sociétale Entreprise :**

La CCI de Mayenne poursuit son action pour accompagner les entreprises dans la mise en place d'une politique RSE.

En 2025, nous avons favorisé le développement des conventions de partenariat avec notamment Harmonie Mutuelle. Pour le financement d'AGIR :



- **AGIR édition 3 et lancement plateforme**

Lancement de la 3eme édition de l'événement et création d'une plateforme ressource territoriale

À la suite du succès des premières éditions de « AGIR l'événement RSE des acteurs responsables », une 3eme édition a vu le jour en 2025. La co-organisation de l'événement perdure et réunit la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Mayenne, Laval Economie et l'APESS.

L'objectif de l'événement AGIR qui est cette année orienté autour de l'attractivité par la RSE est de sensibiliser et d'inspirer les entreprises du territoire et de leur permettre de partager et de trouver des clés pour agir sur ces enjeux forts.

- **Jeudis de la RSE**

Poursuite des Jeudis de la RSE un programme hebdomadaire dédié à la RSE concocté par l'équipe CCI Mayenne. Différents formats d'animations seront déployés partout en Mayenne pour accompagner les entreprises sur les différentes facettes de la démarche.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A05	EAU	Maëlle MORVAN
	ADEME	
	RSE	
	QSE MAY DUR / IMPRIM/ERT	
	ECONOMIE CIRCULAIRE DECARBONISATION	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A05	5	2,2	74	146	-73
Rappel Rectificatif 2025	7	2,1	84	149	-65



A06 – Développement des réseaux et filières pour les entreprises

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN

Thomas LAMANDE-MORANT

Jean-Luc GRESSIER

DESCRIPTIF

Sa bonne connaissance du territoire, des différents acteurs, sa capacité à fédérer, à favoriser les relations, confèrent à la CCI une posture de facilitateur et d'assembleur. Ceci lui permet de mettre au service des entreprises, l'intelligence collective d'acteurs économiques complémentaires.

Par ailleurs, la CCI développe une dynamique de mise en réseau dont le concept se base sur des rencontres thématiques et l'animation de communautés.

Cette offre de service permet à l'entreprise de sortir de son isolement, de partager des préoccupations communes et progresser ensemble, d'acquérir de nouvelles compétences.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Soutien aux Unions Commerciales

Parce que le soutien aux UC est primordiale pour favoriser la présence de la CCI Mayenne sur les territoires, la CCI relancera l'organisation du Challenge « Progrès Ensemble des Mercures du Commerce » visant à récompenser le dynamisme des unions commerciales et nous avons maintenu, pour 2025, la dotation de 10 250 €, au profit des Unions Commerciales de la Mayenne.

Ce challenge vise à les soutenir et les récompenser pour leur dynamisme, leur implication dans la vie locale et leur créativité.

Les 10 associations participantes ont été invitées à pitcher devant les membres du jury afin de remporter un prix. De belles présentations étaient au rendez-vous !

Le partenariat avec le Crédit Mutuel a été renouvelé.

TROPHEE DU COMMERCE

Lancement par CCI France d'une nouvelle opération.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
15%	7%	80%	64%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits



Parmi les 4 lauréats désignés par le jury des Trophées du Commerce de la CCI de la Mayenne, en février dernier, deux ont été récompensés au niveau régional et ils ont concouru aux finales nationales le 7 juillet 2025 !

Le réseau des CCI met à l'honneur les commerces et les services de proximité, ainsi que les unions commerciales les plus performantes avec Les Trophées du Commerce.

Avec cette 1^{re} édition, le réseau des CCI entend célébrer tous ceux et toutes celles qui au quotidien œuvrent pour dynamiser le cœur des villes et des villages en créant leur activité, en innovant, en proposant des produits ou services soucieux de l'environnement et de la qualité.

Soutien des collectivités avec la mise à disposition de Managers du Commerce

La CCI Mayenne poursuit son engagement sur les territoires via les missions de Managers de Ville qu'elle pilote en partenariat avec les collectivités et avec leur soutien financier.

Deux managers du commerce sont présents sur le territoire :

- L'un à Mayenne, mis à disposition de la collectivité et de l'Union des Commerçants et Artisans de la Ville de Mayenne à hauteur de 80%
- Le second, à Château Gontier sur Mayenne, mis à disposition de la collectivité et de l'Association des Commerçants de Château Gontier à hauteur de 30%.

L'association Laval Cœur de Commerce a déménagé en 2025.

A noter, en 2025, l'inauguration tant attendue de la place du 11 novembre à Laval.



Animation réseaux dirigeants d'entreprises

La CCI Mayenne animera plusieurs réseaux de dirigeants d'entreprises :

- Le groupe **PEGAS Industries**, association indépendante de la CCI dont l'animation est assurée par la CCI et dont la finalité est identique à celle des groupes Mayenne Performance cités ci-dessus. Cette association compte 17 membres. En 2025, nous avons 19 membres.
- Le groupe **Commerce de Gros** se réunit une fois par trimestre et compte 25 membres.
- **Symbiose 53** : C'est un club d'investisseurs individuels issus principalement du tissu entrepreneurial de la Mayenne et souhaitant investir dans des projets de création ou de reprise d'entreprises à fort potentiel. Le montant moyen de l'investissement se situe autour de 80.000 € (de 30.000 à 135.000 €). Le club a été relancé en 2023 et compte aujourd'hui 17 membres.
- **Petit dej RESEAU French Tech et French Fab**
Objectif : Créer des connexions entre les acteurs de la French Fab et de la French Tech



Il s'agit d'organiser 4 rencontres annuelles conviviales d'entrepreneurs et d'acteurs engagés de l'écosystème mayennais.

- Made in Mayenne
Poursuite de notre participation à ce HUB qui a comme objectifs de :

- Faire Aimer l'entreprise pour qu'elle soit au cœur de nos préoccupations,
- Faire Aimer les services publics et institutions, liens essentiels pour la réussite de nos projets,
- Faire Apprécier nos compétences pour le développement de nos territoires.

La CCI 53 co-anime avec le MEDEF 53.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A06	ANIMATION U.C.	Maëlle MORVAN
	CLUB AFFAIRE	
	MANAGER CENTRE VILLE	
	PEGASE INDUSTRIE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A06	4	1,6	68	128	-60
Rappel Rectificatif 2025	4	1,7	58	144	-85



A07 – Développement commercial, financement

Elus référents :

Cécile LEGRAND THEIL- Commerce
Jérôme DENIAU - Commerce

Animateurs du programme :

Maëlle MORVAN
Patricia LAVING
Amandine DEROUET
Ludovic PLESSIS

DESRIPTIF

Dans le cadre de l'accompagnement individuel des entreprises, la CCI Mayenne a pour mission :

- D'accompagner les entreprises dans l'optimisation de leurs performances en s'appuyant, soit sur des expertises internes, soit sur des compétences externes fédérées par la CCI
- De guider, orienter, accompagner et conseiller l'entreprise, missions clés de la CCI, pour impulser une dynamique d'innovation
- D'être partenaire des collectivités territoriales dans leurs projets de développement afin de favoriser l'activité commerciale et industrielle

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
10%	6%	86%	77%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

• Commerce :

- Poursuite du suivi des actions du programme « cœur de ville »
- **Poursuite des études commerce**
Deux études et une proposition en cours pour 2025
- **Audit ruraliste**



Renouvellement de l'opération et des accompagnements « Audits ruralistes. Ce soutien à la transformation peut être demandé jusqu'en 2027.

Le fonds est une aide financière (plafonnée à 33.000 euros).

Pour être éligible, vous devez présenter un devis intégrant deux éléments extérieurs et intérieurs. Il est impératif de réaliser également, au préalable, un audit de votre point de vente. Celui-ci est pris en charge à 100 % si des travaux sont réalisés ensuite.

La CCI Mayenne et la Chambre Syndicale des Débitants de Tabac de la Mayenne se mobilisent sur ce dossier. La proposition retenue est un tarif unique de 1 950 € HT intégrant 3 jours d'accompagnement : audit ruraliste, restitution et conseils pratiques constitution du dossier d'aides.

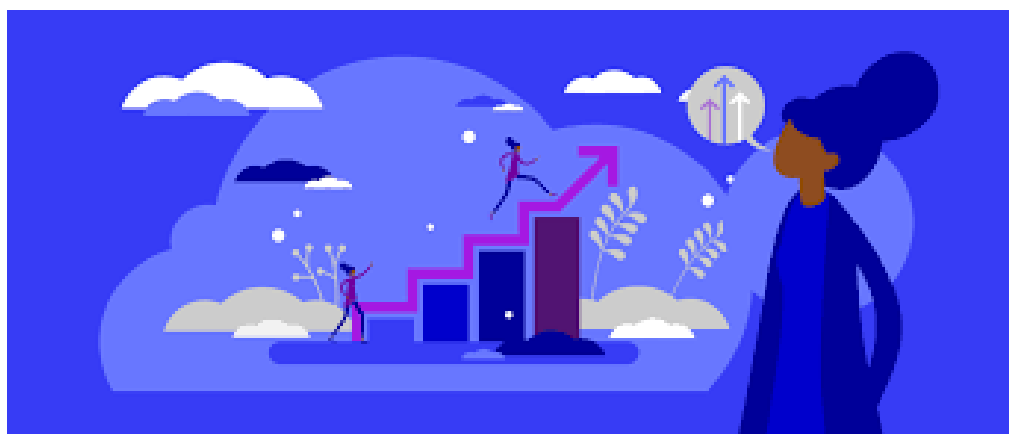


LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A07	AUDIT BURALISTE	Maëlle MORVAN
	DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	
	COMMERCE TOURISME	
	FINANCEMENT ENTREPRISE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A07	4	1,1	28	83	-55
Rappel Rectificatif 2025	4	1,1	25	84	-60



A08 – Information économique

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESRIPTIF

Renforcer la connaissance des entreprises et de leurs enjeux pour toujours mieux les représenter et les accompagner : c'est l'objectif que se donne la CCI Mayenne sur ce programme d'actions. La CCI souhaite se positionner comme le leader de l'information économique en Mayenne.

Ainsi, pour une réponse adaptée aux besoins des entreprises et des communautés économiques, la CCI :

- Organise la collecte et la gestion des informations sur les entreprises et les territoires
- Exploite ces informations pour connaître les entreprises et leurs territoires
- Restitue l'analyse de ces informations pour anticiper
- Réalise une revue de presse quotidienne

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
21%	13%	99%	97%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

• Information économique

- Actualisation quotidienne du fichier CCI Info Eco (entreprises mayennaises immatriculées au R.C.S.)
- Commercialisation de fichiers d'entreprises
- Veille documentaire pour les services
- Revue de presse quotidienne



• Etudes économiques

- Observatoires du tissu économique
- Etudes territoriales ou thématiques
- Enquêtes d'opinion ExpreCClon



Qualification du fichier CCI Info Eco : pour mémoire, 12 560 mises à jour sur un volume de 16 108 entreprises, au 31 août 2025. Pour une parfaite connaissance du tissu économique mayennais, les mouvements (création/radiation) font l'objet d'une attention quotidienne et d'une géolocalisation précise.

A la suite du renouvellement des conseils municipaux et des conseils communautaires en 2020, la CCI a lancé une campagne de rencontre avec chacune des 9 intercommunalités mayennaises avec pour objectif la promotion des actions CCI en matière d'aménagement du territoire, d'études et à destination des entreprises. La finalité étant de contribuer aux projets de développement des territoires dans le cadre d'un conventionnement d'accompagnement pluriannuel.

La diffusion d'une revue de presse quotidienne auprès de 331 abonnés.

Une connaissance du tissu économique actualisée et affinée facilitant l'action des élus, des groupes de Travail notamment la commission Territoires et Interactions, et des collaborateurs.

Productions de la Direction Etudes et Action Territoriale :

- Une observation annuelle de la création, transmission et défaillance d'entreprises (parution en mars)
- Deux notes de conjoncture ExpreCClon retraçant l'évolution de l'opinion des chefs d'entreprise (parution en janvier et septembre)
- Une revue de presse économique quotidienne
- 1 observatoire du commerce sur une base d'établissements actifs au 31 décembre 2025. En lien avec la Commission Territoires et Interactions, la nomenclature de référencement a été élargie pour optimiser la connaissance des réalités commerciales des collectivités territoriales.



Conjoncture économique régionale
Bilan 2024 et perspectives économiques 2025

INVITATION

Marie-Aimée GASPARI, Préfète de la Mayenne
Anne BAUDUFFE, Directrice départementale de la Banque de France
et Eric HUNAUT, Président de la CCI de la Mayenne

ont le plaisir de vous inviter à la réunion "Conjoncture économique régionale"

Lundi 3 mars de 14h à 15h30
Préfecture de la Mayenne, Place Jean Moulin à Laval (salle Mayenne)

- Indicateur du climat des affaires, utilisation des capacités de production, évolution globale : chiffres d'affaires, production, exportations, effectifs, rentabilité d'exploitation...

Initiée en 2019, restitution conjointe des enquêtes de conjoncture réalisée par la CCI Mayenne et par la Banque de France. Nouveauté 2025, cette restitution s'est tenue en Préfecture, sous la présidence conjointe de Mme la Préfète et du Président Hunaut avec la participation de la Direction Départementale des Finances Publiques.

Actualisation en mars et en juillet des pages « Economie et Territoire » du site internet CCI afin de diffuser une information économique précise, fiable et actualisée, ce qui permet de générer du flux et de renforcer l'image CCI dans le paysage des acteurs économiques mayennais.

Le service EAT apporte sa contribution sur les travaux régionaux du GPL Info Eco, des GT Observatoire du Commerce, ExpreCClon, GRC E-deal Projet Proconsulix (modernisation du fichier CCI Info Eco).

Les effectifs du service Etudes et Action Territoriale (2 collaborateurs) sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE POLE
A08	FICHIER	Jacques COURTIN
	INFORMATION ECONOMIQUE DIVERS	
	ETUDES	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
A08	3	1,7	6	150	-144
Rappel Rectificatif 2025	3	1,7	3	158	-155



AE0 – Pilotage et support opérationnel de la mission

Animateur du programme : Cyrille LAHEURTE

DESCRIPTIF

Mettre le client « entreprise » au cœur de ses missions est un leitmotiv qui guide la CCI Mayenne dans chacun des projets labellisés dans son programme d'appui aux entreprises.

La CCI Mayenne travaille au quotidien avec les différents partenaires des entreprises (institutions, syndicats professionnels, etc.). Dans ce cadre, elle s'investit dans la mutualisation d'actions envers les commerçants, industriels et prestataires de services à travers des conférences et ateliers thématiques.

Des missions transversales sont développées :

- **Gestion de la Relation Clients :**
En 2019 : Suite du déploiement de la GRC régionale
- Optimisation du **process de suivi budgétaire**. Préparation / Suivi des conventions avec subventions ou financement partenaires.
- **Socle commun régional** produits CCI : contribution aux travaux du GPL Marketing et suivi des indicateurs.
- Production des **indicateurs d'activité et de performance** notamment dans le cadre de la **norme 4.9**
- Mise en place d'une cellule marketing et commerciale en appui des services opérationnels pour organiser et soutenir l'action commerciale des conseillers, mener des actions ciblées et contribuer à l'augmentation du chiffre d'affaires.

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	27,4	3 253	3 234	19	
Rappel Rectificatif 2025	27,6	3 243	3 312	-69	2 143

Mission B

La CCI Mayenne joue un rôle majeur d'opérateur de formation et d'organisateur d'actions pour la découverte des métiers et des secteurs d'activités qui recrutent.

Elle développe des relations privilégiées avec les différents acteurs de l'emploi, de la formation professionnelle et des institutions (Etat, Région, Collectivités locales, OPCO, France Travail, Mission Locale...), afin de répondre aux besoins des entreprises, des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emplois.

Les deux centres de formation : Institut Informatique Appliquée et Campus CCI de la Mayenne, développent, d'autre part, une dynamique de relations partenariales avec d'autres organismes de formation tels que le CNAM, ESIEE-IT, le Réseau Négoventis et les CCI des Pays de la Loire... afin de permettre la mise en place de nouveaux référentiels de formation principalement en temps plein ou par alternance.



Fortement impliquée dans le réseau des CCI, la CCI Mayenne participe activement à la création et au développement de nouveaux modules de formation courte et de certification répondant aux besoins en compétences recherchées par les entreprises.

L'offre de services orientation, appui-conseils RH, formation, permet aux entreprises de recruter et d'acquérir de nouvelles compétences nécessaires à leur développement.

Les enjeux majeurs de 2025 :

1) Poursuite de la mise en place de la formation professionnelle et de l'apprentissage,

La loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » sera réexaminée avec les propositions des partenaires sociaux, le modèle de financement de l'apprentissage, notamment le montant de prise en charge du coût contrat défini par les branches. Mise en place des plateformes de dépôt et dématérialisation des contrats par les OPCOs.

2) Evolution vers une autre approche pédagogique :

- a. La continuité de la digitalisation avec une utilisation plus poussée des applications de MOODLE.
- b. Les formations des nouveaux formateurs à l'utilisation des outils numériques comme Net Ypareo et s'approprier l'IA...
- c. L'accompagnement des formateurs pour les aider à concevoir des contenus pédagogiques à distance.

- d. L'accompagnement des équipes pédagogiques à l'utilisation de l'Intelligence Artificielle comme aide à l'élaboration de contenus pédagogiques et permettre aux formateurs d'accompagner les apprenants dans leur usage des IA (Intervention de spécialistes à prévoir pour cet accompagnement).

3) Mieux appréhender l'accompagnement individuel des formateurs

- a. Améliorer l'intégration des nouveaux formateurs en assurant des phases d'observation en situation de travail.
- b. Accompagnement des équipes pédagogiques à la mise en place de la démarche QUALIOPI.
- c. Assurer un meilleur suivi des formateurs tout au long de l'année scolaire avec des phases d'observation, la mise en place de groupes de travail et des échanges permanents.

4) Individualiser l'accompagnement des apprenants en anticipant les risques :

- a. Améliorer l'accompagnement individuel des apprenants selon leur niveau afin de proposer une individualisation de parcours.
- b. Anticiper l'accompagnement des apprenants en situation de handicap pour adapter leur parcours de formation ou mettre en place les compensations nécessaires.

Assurer les accompagnements nécessaires aux actions VAE, CEP (bilans de compétence).

5) Déploiement de la stratégie 2020-2025

Stratégie :

- Développer le Campus de la CCI Mayenne sur les 5 ans :
 - + d'apprenants (10% de croissance par an par rapport à 2019)
 - Regrouper les 2 écoles CFA CAMPUS et IIA au sein d'un nouveau bâtiment fin 2026
- Développer l'IIA à St Nazaire : Consolider les formations en cours (BTS SIO et Licence) en développant les démarches commerciales auprès des entreprises pour augmenter le volume de façon significative de contrats d'apprentissage à la rentrée 2025.
- Développer l'IIA : Proposer une nouvelle offre infra-BAC : BAC PRO CIEL
- Proposer notre offre de formations sur les métiers de l'industrie : Lancement d'une Licence Industrielle LEAN MANUFACTURING CNAM en 2025.

Vision :

- Être l'acteur de référence de la formation professionnelle en Mayenne, pour répondre aux besoins de compétences des entreprises,
- Devenir « l'école d'informatique appliquée » de référence.
- Consolider la position de leader de la formation en Commerce et Management en Mayenne.

Objectifs :

- Continuer à développer le nombre d'apprenants
- Optimiser les effectifs par groupe
- Dématérialiser les inscriptions apprenants pour la rentrée 2025
- Accroître le Chiffre d'Affaires de la Formation Continue
- Sécuriser et renforcer l'activité de l'IIA44 en augmentant le nombre d'apprentis ou en trouvant une solution alternative à la gestion de cette activité
- Accompagner le projet de construction du nouveau campus
- Consolider et sécuriser l'organisation administrative et pédagogique à l'IIA44

Les programmes d'actions associés :

B01 - Apprentissage

B02 - Formation initiale hors apprentissage

B03 - Formation continue

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
17%	26%	8%	8%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement - Investissement :

- Poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment au campus CCI : Plan de financement établi avec l'aide des collectivités locales, la Région et la vente du bâtiment actuel de l'IIA
Pose de la 1^{ère} pierre, le 23 septembre en présence de notre Président, CCI Mayenne, Eric HUNAUT et des élus locaux de la Mayenne, co-financeurs de ce projet : LAVAL AGGLO/Le conseil départemental et la Région PAYS DE LA LOIRE...



- Réponse aux appels à projets avec nos principaux OPCOs partenaires afin d'obtenir des aides financières pour nos équipements.
- Développement du nombre d'apprenants par formation et mixage des publics (apprentis, étudiants) dans les cycles de formation déployés sur les trois centres de formations.
- Lancement d'une nouvelle formation « filière industrie » dans le cadre de l'AMI INDUSTRIE DU FUTUR 4.0 : Une Licence Industrielle CNAM LEAN MANUFACTURING en 2025 à Evron, au plus près des territoires du bassin industriel mayennais, en partenariat avec le Lycée VADEPIED qui nous accueille dans ses locaux à Evron.

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	27,4	3 253	3 234	19	2 008
B02	1,8	245	290	-46	
B03	4,3	728	641	87	
B05	0,0	21	56	-35	
B06	1,1	42	70	-28	
B07	0,0	121		121	
Sous-total Mission B	34,6	4 410	4 292	118	2 008
Rappel Rectificatif 2025	34,7	4 414	4 392	22	2 148



Communiqué de presse : Invitation

Lancement de la Licence Pro - Métiers de l'industrie (Délivrée par le CNAM)

Mardi 30 septembre 2025 à 9h,

La CCI de la Mayenne en collaboration avec le CNAM Pays de la Loire sont fiers d'annoncer le lancement officiel d'une nouvelle formation : la Licence Professionnelle Métiers de l'Industrie – Conception et amélioration de processus et procédés industriels. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique de développement de la filière industrielle sur le territoire, illustrant l'engagement de la CCI de la Mayenne à répondre concrètement aux besoins des entreprises locales.

Laurent DAVID Directeur formation CCI Mayenne et Anne-Marie DEROUAULT en charge de la filière industrie, (et/ou son représentant : élu formation)

Gaëlle COUPE Directrice territoriale Mayenne et Sarthe du CNAM Pays de la Loire

Loïc RICHER Directeur Développement Economique de Coëvron

En présence de

Madame BORGAT Céline
Proviseure du Lycée Vade pied

ont le plaisir de vous inviter
au lancement officiel de la Licence pro- Métiers de l'industrie

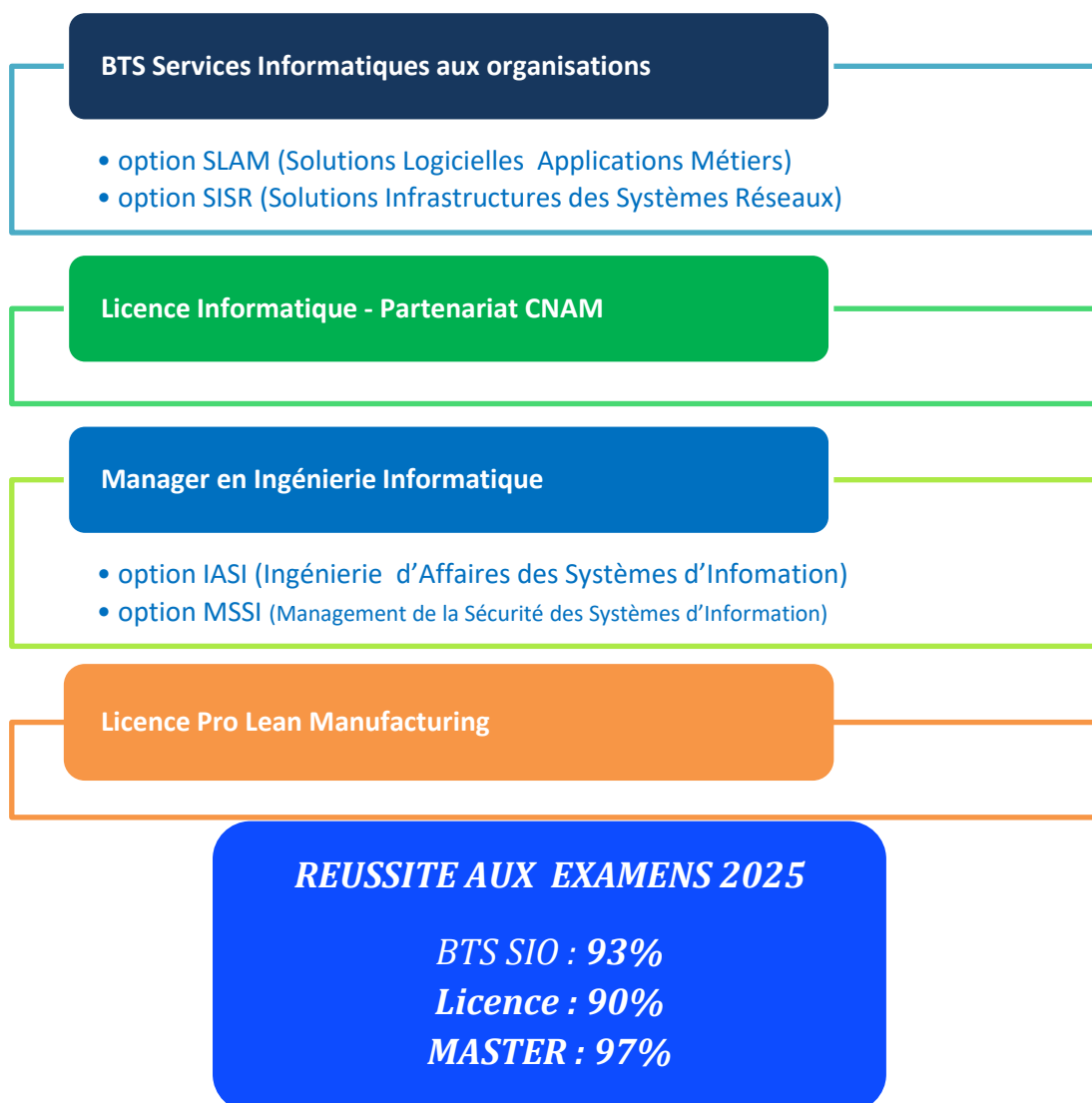
Mardi 30 septembre 2025 à 9h
Lycée Raoul Vade pied
Boulevard Rossignol
53602 EVRON CEDEX

L'Institut d'Informatique Appliquée :

SITE	Effectif Prévisionnel au 31/12/24	Effectif Prévisionnel au 31/12/25
LAVAL	131	120
ST NAZAIRE	42	35
TOTAL IIA	173	155



Les cycles de Formation de l'IIA :



L'Ecole de Commerce et de Management de la Mayenne :

LES EFFECTIFS

Effectif Prévisionnel au 31/12/24	Effectif Prévisionnel au 31/12/25
296	281



Les cycles de formation de l'ECOLE DE COMMERCE ET DE MANAGEMENT DE LA MAYENNE dite EC2M réalisées au CAMPUS CCI :

CAP et BAC Pro Commerce

BTS Management des Unités Commerciales et BTS Relations Clients

NEGOVENTIS/ESMASS

- Responsable Développement Commercial
- Responsable de la Distribution omnicanale
- Assistante de Gestion Administrative aux Entreprises

Formation Continue Courte

Ecole des Managers

REUSSITE AUX EXAMENS 2025

CAP : 97%
BAC PRO CO : 94%
BTS MCO : 100%
BTS NDRC : 96%
BTS CI : 100%

B01 - Apprentissage

Elus référents :

Christophe TERRIEN
Frédéric DEVINEAU

Animateurs du programme :

Françoise MORIN
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

Le CFA CCI 53 prépare les apprentis aux diplômes suivants :

Prépa Apprentissage, CAP équipier polyvalent du commerce, BAC Prof métiers du commerce et de la vente, BTS NDRC, MCO, SIO, RD, RDC, AGAE, licence informatique, Licence industrie LEAN MANUFACTURING.

Nous proposons des filières complètes du niveau 3 au niveau 6 pour les formations en vente-commerce et du niveau 5 au niveau 7 pour les formations en informatique et industrie.



LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
19%	19%	8%	8%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

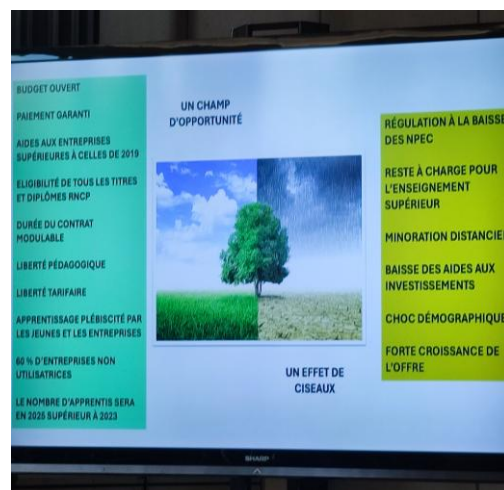
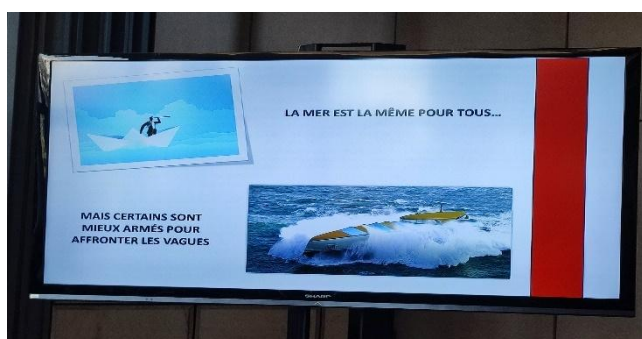
% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

- Un cinquième exercice comptable sur une année complète, en 2024, pour le CFA créé au 01/9/2019 avec une remontée des comptes analytiques à France Compétences.
 - Un développement du nombre d'apprenants et optimisation des moyens pédagogiques déployés dans les 3 centres de formations
 - Une dématérialisation du process inscriptions pour la rentrée 2025
 - Une organisation de cérémonie de remise des diplômes aux étudiants le 2 février 2026, afin de valoriser et récompenser l'investissement et le travail de nos apprentis diplômés 2025, entreprises partenaires et équipes CCI Formation avec le soutien de nos élus CCI et également mettre à l'honneur nos partenaires entreprises et les maîtres d'apprentissage.



- Mise en place des portes ouvertes, des interventions dans les collèges, lycées afin de présenter les métiers du commerce, management et informatique. Participation à des actions de communication sur l'orientation et l'apprentissage

- Une nouvelle demande de fonds de soutien à l'apprentissage pour des sections à faible effectif sera faite auprès du conseil régional
- Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront à être déployés durant l'année 2025 afin de poursuivre l'accompagnement des apprentis
- Les conventions établies avec le CREF de Laval et le Restaurant Universitaire seront renouvelés, permettant au CFA d'apporter des solutions d'hébergement et de restauration aux apprentis.
- Un développement des partenariats forts avec les acteurs du campus universitaire avec la création d'une association des écoles : Être force de proposition auprès des élus locaux, mutualiser des échanges et bonnes pratiques, inscrire nos apprentis aux bureaux des sports, des arts et inter-BDE...
- Un renforcement des actions de prévention auprès des apprentis : Utilisation des réseaux sociaux, addictions (téléphone, alcool, drogue...) intervention gendarmerie sur le harcèlement.
- Un renforcement de la veille sur les évolutions réglementaires liées au handicap afin de sécuriser le parcours des apprentis.
- Participation aux matinales proposées par les OPCO : OPCOMMERCE



- Valoriser l'implication de nos apprentis en leur proposant de participer à des événements éducatifs, sportifs et festifs (DCF CHALLENGE, Meilleur Apprenti de France MAF, WORLDSKILLS Informatique infrastructure réseaux...).



➤ Proposer de nouvelles formations :

- Dans le cadre de l'AMI INDUSTRIE DU FUTUR 4.0. Une Licence industrie LEAN MANUFACTURING à Evron

Accompagner les équipes pédagogiques :

- Améliorer l'intégration des nouveaux formateurs en assurant des phases d'observation en situation de travail. Participation aux dispositifs de formation « FP1 » en lien avec les collègues de CCI49.
Accompagnement des équipes pédagogiques à la mise en place de la démarche QUALIOPI.
Assurer un meilleur suivi des formateurs tout au long de l'année scolaire avec des phases d'observation, la mise en place de groupes de travail et des échanges permanents.
- Proposition d'ateliers sur diverses thématiques : Sensibilisation à l'IA, aux DYS, Favorisation de l'attention et de la mémorisation...
- Accompagnement des équipes pédagogiques à l'utilisation de l'Intelligence artificielle comme aide à l'élaboration de contenus pédagogiques et permettre aux formateurs d'accompagner les apprenants dans leur usage des IA (Intervention de spécialistes à prévoir pour cet accompagnement).

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B01	INFORMATIQUE	Laurent DAVID
	MANAGEMENT	
	VENTE - COMMERCE	
	INDUSTRIE AMI	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B01	27,4	3 253	3 234	19	2 008
Rappel Rectificatif 2025	27,6	3 243	3 312	-69	2 143

B02 - Formation initiale hors apprentissage

Elus référents :
Christophe TERRIEN
Frédéric DEVINEAU

Animateur du programme :
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

Ce programme intègre les formations au statut étudiant sur des parcours post-bac :

- Formation informatique

L'Institut informatique appliquée est habilité jusqu'en 2023, par le rectorat, afin que les étudiants puissent bénéficier des bourses d'études.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
2%	2%	13%	11%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Les investissements humains, matériels et pédagogiques continueront d'être déployés durant l'année 2025 afin de poursuivre, en distanciel, les formations et l'accompagnement des jeunes.

Portes ouvertes des 2 sites Lavallois et du site de St Nazaire organisées à la même date, le 25 janvier 2025, avec 2 dates supplémentaires de JPO pour les établissements lavallois, en format demi-journée, le 7 décembre 2024 et le 8 mars 2025.

Organisation d'une cérémonie de remise des diplômes aux étudiants le 2 février 2026 afin de valoriser et récompenser l'investissement et le travail de nos étudiants diplômés 2025 et de nos équipes CCI Formation avec le soutien de nos élus CCI et également mettre à l'honneur nos partenaires entreprises.

Valorisation l'implication de nos étudiants en leur proposant de participer à des événements éducatifs, sportifs et festifs (DCF CHALLENGE, Meilleur Apprenti de France MAF, WORLDSKILLS Informatique infrastructure réseaux...).

Développement des partenariats forts avec les acteurs du campus universitaire pour la création d'une association des écoles : Être force de propositions auprès des élus locaux notamment concernant l'ouverture de la future maison des étudiants, mutualiser des échanges et bonnes pratiques, inscrire nos étudiants aux bureaux des sports, des arts avec des étudiants des autres écoles du campus.

Engagement dans de nouveaux projets pédagogiques ci-dessous :

- Accompagner les équipes pédagogiques :
 - Améliorer l'intégration des nouveaux formateurs en assurant des phases d'observation en situation de travail. Participation aux dispositifs de formation « FP1 » en lien avec les collègues de CCI49.
- Accompagnement des équipes pédagogiques à la mise en place de la démarche QUALIOPI.
- Assurer un meilleur suivi des formateurs tout au long de l'année scolaire avec des phases d'observation, la mise en place de groupes de travail et des échanges permanents.

- Proposition d'ateliers sur diverses thématiques : Sensibilisation à l'IA, aux DYS, Favorisation de l'attention et de la mémorisation...

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B02	INFORMATIQUE	Laurent DAVID

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B02	1,8	245	290	-46	
Rappel Rectificatif 2025	1,8	206	284	-78	4



B03 – Formation Continue

Elus référents :
Christophe TEIEN
Frédéric DEVINEAU

Animateurs du programme :
Emmanuelle TAUNAY
Laurent DAVID

DESCRIPTIF

La Formation Professionnelle Continue, c'est favoriser une évolution des compétences des collaborateurs de l'entreprise, des demandeurs d'emplois et des jeunes. En remplacement du DIF, le CPF (Compte Personnel de Formation) permet à toute personne en activité ou en recherche d'emploi, de pouvoir bénéficier d'heures de formation tout au long de sa vie professionnelle.

Pour chaque demande, nous essayons d'apporter une réponse adaptée aux besoins de nos clients :

- Formations Inter-entreprises : nombreux modules de formations techniques suivis par des salariés d'entreprises différentes. La mixité des stagiaires permet des échanges de bonnes pratiques.
- Formations Intra-entreprises : ce sont des formations auxquelles seuls les salariés participent. Sur mesure ou standard, elles sont réalisées dans les locaux de l'entreprise ou dans nos locaux.
- Des contrats de Professionnalisation pour répondre aux besoins des entreprises, dans le cadre des formations par alternance, non prévues en apprentissage.
- Des stages qualifiants destinés aux demandeurs d'emploi afin de répondre aux besoins de compétences des entreprises.

La CCI propose dans le cadre de la Formation Professionnelle Continue :

- Un catalogue régional de stages inter pour les entreprises, leurs salariés....
- Un site WEB Régional
- Des formations qualifiantes pour les demandeurs d'emplois
- Des formations en intra afin de répondre aux besoins spécifiques des entreprises
- Une offre de stages inter dans le domaine des obligations en matière de sécurité, santé au travail (SST, Incendie, CSE...)
- Des Actions de Formation en Situation de Travail (AFEST)
- Un dispositif d'accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience
- Une plateforme de formation continue sur MOODLE pour proposer à nos clients des formations à la carte et modulables.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Consolider et renforcer la nouvelle organisation 102 pour accroître et développer l'activité commerciale : Pour cela, arrivée d'une nouvelle manager en soutien de la responsable développement FC.

Développer notre volume d'activités et notre notoriété sur l'offre de formation INTER en optimisant sa commercialisation.

Mieux accompagner les entreprises dans la montée en compétence de leurs salariés en proposant des formations sur-mesure.

Mise en place de notre plateforme de formation pour optimiser le parcours client ; Mise en place de « M@formation » et accompagnement des formateurs dans la prise en main de l'outil (Travaux pédagogiques102).

Développement des parcours multimodaux.

Poursuivre la dynamique de réponse aux appels d'offres.

Être présent sur le sujet de transition des entreprises (Energétique, RSE, RH...)

Les investissements humains et pédagogiques continueront à être déployés durant l'année 2025, afin de poursuivre, en distanciel, les formations et l'accompagnement des stagiaires.

La mission B03 détériore le Fonds de Roulement de la CCI 53 pour un montant de 24 K€.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B03	STAGES COURTS	Laurent DAVID
	STAGES CONVENTIONNES	
	FORMATION PROFESSIONNELLE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B03	4,3	728	641	87	
Rappel Rectificatif 2025	4,3	776	670	106	1



B05 – Orientation professionnelle

Elus référents :
Frédéric DEVINEAU
Christophe TERRIEN

Animateurs du programme :
Laurent DAVID
Anne-Marie DEROUAULT

DESCRIPTIF

Face à la diversité des métiers et à la multitude des formations proposées, le choix de l'orientation est difficile et souvent angoissant pour les jeunes et leur famille.

Afin d'accompagner les collégiens, lycéens, étudiants, informer leurs parents, mais aussi accompagner les publics en reconversion ou en réorientation, les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent depuis 2007 un événement national : **La Nuit de l'Orientation**.

Très différente d'un salon, La Nuit de l'Orientation permet d'apprendre à réfléchir sur son avenir, sur son profil et sur ses motivations, en rencontrant des professionnels du conseil en orientation, des spécialistes de la découverte de soi et des professionnels de l'entreprise qui viennent échanger avec les jeunes et parler librement de leur parcours et de leur métier...

L'objectif de cette soirée est de permettre à plusieurs centaines de personnes de progresser sur leur projet en bénéficiant d'une complémentarité d'acteurs, mobilisés en un même lieu.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Un concept original

Face à la diversité des métiers et à la multitude des formations proposées, le choix de l'orientation est difficile et souvent angoissant pour les jeunes et leur famille.

Afin d'accompagner les collégiens, lycéens, étudiants, informer leurs parents, mais aussi accompagner les publics en reconversion ou en réorientation, les Chambres de Commerce et d'Industrie organisent depuis 2007 un événement national : **La Nuit de l'Orientation**.

Très différente d'un salon, La Nuit de l'Orientation permet d'apprendre à réfléchir sur son avenir, sur son profil et sur ses motivations en rencontrant des professionnels du conseil en orientation, des spécialistes de la découverte de soi et des professionnels de l'entreprise qui viennent échanger avec les jeunes et parler librement de leur parcours et de leur métier...

L'objectif de cette soirée est de permettre à plusieurs centaines de personnes de progresser sur leur projet en bénéficiant d'une complémentarité d'acteurs, mobilisés en un même lieu.

Pour être au plus près du public, la CCI de la Mayenne organisera **3 Nuits de l'Orientation** sur le territoire. En 2025 :

- Le 18/11/2025 : LAVAL - CHANGE (Espace les Ondines)
- Le 27/11/2025 : CHATEAU GONTIER SUR MAYENNE (Espace St Fiacre)
- Le 04/12/2025 : MAYENNE (Salle Polyvalente)

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
4%	4%	69%	74%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits



BILAN DES NUITS DE L'ORIENTATION 2025

Fréquentation 1 773 visiteurs (+37 %). Points forts :

- Progression sur les trois sites : Laval, Château-Gontier, Mayenne Public
- Hausse des collégiens et accompagnants
- Baisse du public Lycéen et étudiant Territoire
- Bonne représentation des trois agglomérations
- Légère hausse des visiteurs hors département Professionnels
- Participation en hausse aux speed meetings
- Échanges qualitatifs avec les jeunes Satisfaction
- Visiteurs : majorité satisfaite
- Professionnels : appréciation de l'accueil, de l'organisation et des échanges Bilan synthétique – Nuits de l'Orientation 2025 Points d'amélioration
- Diversité des métiers
- Signalétique et circulation
- Éclairage
- Communication à renforcer



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE DE SECTEUR
B05	NUIT ORIENTATION	Laurent DAVID
	POINT A	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B05	0,0	21	56	-35	--
Rappel Rectificatif 2025	0,0	27	60	-33	--

Elus référents :
Christophe TERRIEN
Pascal HUON

Animatrices du programme :
Hayfa BOUSLAMA
Laura TRIGUERO

DESCRIPTIF

Les transitions RH constituent l'une des priorités stratégiques du réseau CCI France au regard des enjeux forts des entreprises, en particulier celles qui ne disposent pas de compétences internes dédiées. Faciliter la mise en place de démarches pour bien recruter, mieux fidéliser, pour travailler son organisation de travail (impact du télétravail, modulation d'horaires...), diversifier les compétences, favoriser la mixité des équipes, l'insertion et le respect des diversités, structurer une démarche de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)... autant de sujets sur laquelle notre CCI peut aider à clarifier les besoins et à accompagner la mise en place d'actions adaptées au contexte des entreprises.

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

Lancement de l'accompagnement RH au sein de la DTAE

Dans le cadre de la nouvelle organisation de la **Direction des Transitions et de l'Accompagnement des Entreprises (DTAE)**, l'année **2025** marque une étape clé : celle du **lancement de l'accompagnement RH**. Cette première phase a visé à **poser les fondations** d'une offre structurée et cohérente d'appui aux entreprises, en lien avec les transformations économiques, sociales et environnementales en cours.

Les **actions 2025** ont eu pour objectif de :

- **Définir les priorités d'intervention,**
- **Construire les outils et les partenariats opérationnels,**
- **Initier les premières actions de terrain** auprès des entreprises du territoire.

Elles ont été menées **en étroite coordination avec la Direction Formation** et **en synergie avec nos partenaires externes** : France Travail, DDETS, ANDRH, FACE, Région / Solutions & Co, branches professionnelles, etc.

Des actions RH tournées vers le BtoC

En 2025, l'accent a été mis sur la **sensibilisation et la mobilisation** des acteurs du secteur **BtoC** (commerçants, hôteliers, restaurateurs, prestataires de services aux particuliers). Au programme :

- **Réunions d'information** organisées dans les clubs de commerçants et d'hôteliers-restaurateurs,
- **Accompagnements RH pilotes** pour tester les dispositifs d'appui aux entreprises,
- **Préparation du déploiement 2026** des parcours « Perspective Croissance AGEFICE ».

Le Conseil en Évolution Professionnelle (CEP)

2025 c'est l'année de mise en œuvre du CEP à Mayenne. Le **CEP** est gratuit et ouvert à tous les actifs, il permet à chacun de :

- Faire le point sur sa situation professionnelle,
- Construire un projet d'évolution (reconversion, montée en compétences, mobilité, création d'activité),
- Bénéficier d'un accompagnement personnalisé tout au long de sa carrière.

L'objectif pour 2025 était d'**amplifier la visibilité du CEP** et de **renforcer les partenariats** pour toucher un public plus large.

Objectifs stratégiques 2025

Pour la **CCI 53**, l'année 2025 devait permettre de :

- **Renforcer l'attractivité des métiers** et la fidélisation des talents,
- **Sécuriser les parcours professionnels** des salariés, en particulier ceux ayant les niveaux de qualification les plus fragiles,
- **Poser les bases d'un modèle d'accompagnement RH pérenne et équilibré** d'ici 2026.

Ça sera le cas fin 2025 avec notamment le lancement du CLUB RH 53.

Le club des entreprises s'engage :

L'année **2025** a également marquée par le **lancement officiel du club "Les entreprises s'engagent"** au sein de la **CCI 53**.

Ce collectif territorial réunira des **entreprises engagées pour l'emploi, la formation, l'inclusion et la transition durable**.

L'objectif était de **créer une communauté d'acteurs économiques solidaires**, partageant leurs bonnes pratiques et s'impliquant concrètement dans des actions locales en faveur :

- De l'**insertion professionnelle**,
- Du **recrutement responsable**,
- Du **développement des compétences**.

Le club constitue un **levier fort de mobilisation des entreprises du territoire**, en cohérence avec les priorités de la DTAE et les partenariats institutionnels (France Travail, DDETS, Région, branches professionnelles, etc.).

Il s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale portée par le réseau « **Les entreprises s'engagent** », tout en affirmant une **identité locale propre à la Mayenne**.

Nous avons validé 2 coleaders chefs d'entreprises :

Les co-leaders



Sarah LUCAS
Groupe LUCAS



Pascal HUON
Groupe ACTUAL

Nombre d'entreprises inscrites sur la plateforme Objectif : 120 Hausse de +48%
Nombre d'entreprises actives Objectif : 25 27 Hausse de +1250%

Actions collectives 2025 :

04/02/25 : Plénière de lancement Pièce de Théâtre « L'employé nommé désir » Lieu : Arcogest
 19/03/25 : Visite d'atelier Lieu : AlternaTri53
 30/04/25 : Atelier Dialogue Social avec l'ARACT Lieu : Cofidur
 15 et 16/05/25 : Jobdating / Festival Uniques Lieu : France Travail Mayenne, Château-Gontier et Laval
 16/06/2025 : Jobdating Du Stade vers l'emploi Lieu : USL Laval
 16/09/2025 : Jobdating Du Stade vers l'emploi Lieu : Château-Gontier sur Mayenne
 25/09/2025 : Atelier Dialogue Social avec l'INTEFP Lieu : CCI Mayenne
 08/10/2025 : Atelier Protection internationale et Emploi avec le programme AGIR Lieu : Les Comptoirs d'Alice

Présence au Big Bang Emploi

La **CCI 53** était présente au **Big Bang Emploi** avec la participation active de **nos deux conseillères**, afin de promouvoir l'offre d'accompagnement RH et de valoriser les initiatives locales en faveur de l'emploi et des compétences.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
B06	CLUB ENTREPRISES S ENGAGENT	Maëlle MORVAN
	MON CONSEIL EN EVOL PRO	
	ACTIONS RH	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	Effectif en ETP CDD/CDI/CDD**	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€	INVESTISSEMENTS en k€
B06	1,1	42	70	-28	--
Rappel Rectificatif 2025	0,0				



Mission C

Une des missions de la CCI Mayenne est de transformer les projets de territoire en richesses économiques et humaines. Aussi, pour renforcer l'attractivité de la Mayenne, la CCI s'attache à appuyer les collectivités locales dans l'élaboration des stratégies territoriales et des projets de grands équipements.

La CCI crée les conditions favorables à l'implantation et à la croissance d'activités et est partenaire des collectivités locales et des services de l'Etat.

L'implication de la CCI dans les politiques locales et nationales s'appuie sur l'ambition suivante : un développement équilibré des espaces en leur attribuant leur meilleure valeur d'usage. Ainsi, la CCI intervient, par exemple, sur différents outils de planification territoriale, comme les Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) ou les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU). Elle accompagne les collectivités locales dans leurs projets de territoire.

Les programmes d'actions associés :

C01 - Développement et aménagement du territoire

C10 – Autres infrastructures

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
3%	1%	43%	92%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	2	0,2	1	12	-11
C10	3	0,0	62	66	-4
Sous-total Mission C	5	0,2	63	78	-15
Rappel Rectificatif 2025	6	0,2	78	76	3

C01 – Développement et aménagement du territoire

Animateur du programme : Jacques COURTIN

DESRIPTIF

Par sa proximité des entreprises et des acteurs économiques locaux, la CCI contribue à l'élaboration de projets structurants qui permettent de développer des opportunités d'affaires pour les entreprises tout en favorisant l'attractivité du territoire.

Puisant dans sa connaissance opérationnelle des territoires, la CCI contribue à la stratégie de développement des territoires et crée des synergies entre acteurs locaux afin de :

- Créer un environnement propice à l'implantation, l'exploitation et le développement des entreprises
- Garantir aux entreprises de la stabilité quant aux évolutions du territoire, au-delà des alternances politiques
- Garantir aux entreprises de la visibilité sur les projets susceptibles d'affecter leurs conditions d'exploitation et de développement sur le territoire.

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
4%	1%	86%	92%

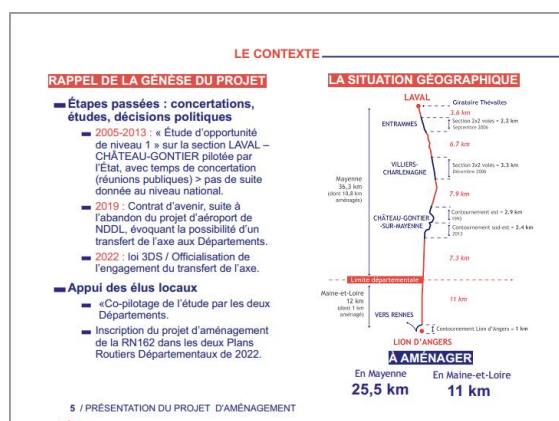
% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

LES ACTIONS SIGNIFICATIVES 2025

La CCI Mayenne est intervenue dans le cadre de la préparation des grands projets d'équipements et d'infrastructures lors des commissions du débat public, des concertations préalables, des enquêtes publiques et la participation à des ateliers de réflexion et de co-construction.

Elle a ainsi apporté son expertise technique et formulé des avis et recommandations pour :



- RD 771 : Aménagement sur le secteur Cossé le Vivien / Renazé
- RD 31 : Amélioration du tronçon Chailland / Ernée
- RD 962 : Amélioration et sécurisation du tronçon Laval - Mayenne
- RN162 RD962 : Amélioration du tronçon Laval / Le Lion d'Angers

Par ailleurs, dans l'objectif de contribuer à l'attractivité de la Mayenne et d'apporter aux entreprises un environnement propice à leur développement, la CCI œuvre au sein de structure de lobbying :

- Association RD 771 / RN 171 pour l'amélioration de l'axe Laval/Nantes

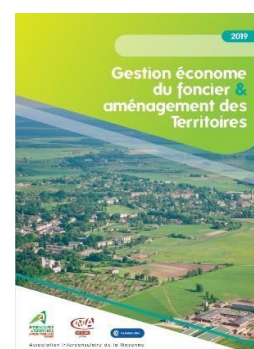
Contribution aux projets structurants de développement territorial portés par les communes, intercommunalités, établissements publics... notamment en matière de contournements d'agglomération, voirie d'intérêt régional, urbanisme, démarche de revitalisation commerciale, fibre optique...

Sous le pilotage de la commission thématique « Territoires & Interactions », la CCI de la Mayenne prévoit des journées à la rencontre des territoires (EPCI). L'objectif de cette action est de présenter et proposer les différents services de la CCI aux entreprises et institutions des différentes EPCI (accompagnement entreprises, commerce, problématique ZAN, ...).

Dans la même optique, sont organisées des rencontres bilatérales entre le Président Hunaut et les Présidents des 9 EPCI mayennais (3 par an).

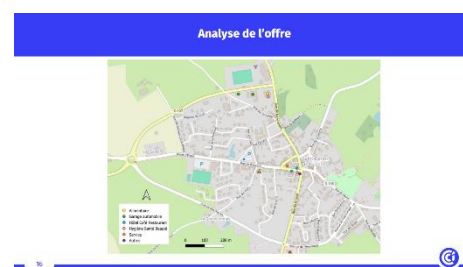
Accompagnement des buralistes mayennais dans le cadre du « fonds de transformation » négocié par la Confédération des buralistes auprès de l'Etat, un dispositif destiné à aider financièrement les buralistes souhaitant réaménager leur point de vente. 16 audits ont été réalisés depuis la signature de la convention en septembre 2023, dont 7 en 2025.

Diffusion et promotion de la publication « Gestion économe du foncier & aménagement des Territoires » portée par l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM).



Elle a également collaboré à la réalisation d'études, notamment :

- Définition d'un schéma de développement commercial pour Mayenne Communauté,
- Etude sur le potentiel commercial de la ville de Saint Denis de Gastines,
- Observatoire du commerce régional 2024,
- Observatoire du commerce à Cholet Agglomération (comparatif avec Laval).



Le service Etudes et Action Territoriale apportera sa contribution sur :

- Les travaux de développement des territoires mayennais conduits par la Direction de Développement des Entreprises,
- La mise en œuvre des projets qui seront inscrits au plan d'action de la mandature CCI 2022/2027.

Les effectifs (2 ETP) du service Etudes et Action Territoriale sont constants depuis 2016.

LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
C01	ETUDE FLUXS COMMERCIAUX	Jacques COURTIN
	PROMOT & AMENAGT TERRITOIRE	

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C01	2	0,2	1	12	-11
Rappel Rectificatif 2025	2	0,2	10	16	-6



C10 – Autres infrastructures

Animatrice du programme : Isabelle COUPRIE

Dans le cadre d'une gestion optimisée de son patrimoine immobilier voire de rationalisation de son fonctionnement, la CCI a programmé des réflexions sur l'élargissement de son offre locative (notamment dans le cadre d'accueil de partenaires sur ses différents sites).

LES ACTIONS ASSOCIEES

VILLE	LOCATAIRES	Nombre de M²
SIEGE (rue de Verdun)	REGION	46
	INITIATIVE MAYENNE	75
	STE PUBLIQUE REGIONALE PDL	90
IIA	CNAM	115
CAMPUS	MCT	380
TOTAL M²		706

BUDGET ASSOCIE – FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB DE LOCATAIRES	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
C10	5	62	66	-4
Rappel Rectificatif 2025	5	68	36	33



Siège social rue de Verdun



IIA



CAMPUS

REPRESENTATION DES ENTREPRISES AUPRES DES POUVOIRS PUBLICS

Mission D

La CCI partage avec les collectivités, les branches et syndicats professionnels et les autres chambres consulaires, une même finalité de développement économique et territorial. Dans une logique d'efficacité et la volonté de co-construire des offres de produits innovants, ayant une réelle valeur ajoutée pour les entreprises et le territoire, la CCI développe des partenariats durables avec l'ensemble de ces acteurs.

La CCI est au service des commerçants, industriels et prestataires de services pour les représenter et défendre leurs intérêts généraux, vis à vis des pouvoirs publics au niveau local, régional ou national.

La CCI désigne ses représentants dans de nombreuses instances ; elle est aussi obligatoirement consultée pour avis dans un certain nombre de cas ; elle a la possibilité de s'autosaisir et d'exprimer ses vues.

Les programmes associés

D01- Mission consultative territoriale

% Besoin TCCI		% Taux de dépendance	
Rectificatif 2025	Exécuté 2025	Rectificatif 2025	Exécuté 2025
1%	1%	100%	100%

% Besoin TCCI = part de la TCCI affectée au programme

% Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Fonctionnement :

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	1	0,2		14	-14
Sous-total Mission D	1	0,2		14	-14
Rappel Rectificatif 2025	1	0,1		9	-9



Animateurs du programme :
Jacques COURTIN
Antoine JOUFFLINEAU

FONCIER ECONOMIQUE

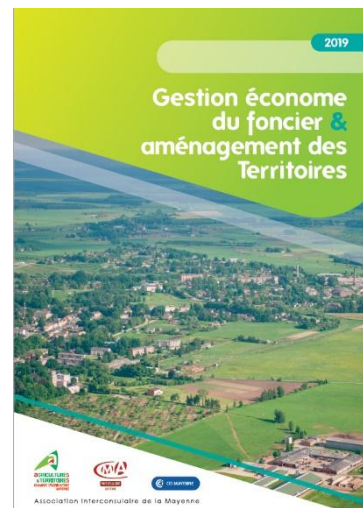
L'optimisation et la densification du foncier constituent aujourd'hui un enjeu majeur de l'aménagement du territoire. Cela concerne à la fois la pérennité des zones d'activités, la continuité commerciale et la préservation des espaces de production agricole.

D'une manière plus générale la contrainte foncière doit nous conduire à repenser notre modèle d'aménagement et à accompagner un développement durable en contribuant à la dynamique des espaces urbanisés.

Dans cette finalité, la CCI a activement contribué à la publication de l'Association Interconsulaire de la Mayenne (AIM) qui présente des réalisations militant pour une urbanisation raisonnée et économe en foncier, notamment par l'optimisation et la valorisation d'espaces centraux. Ce document a été diffusé près des intercommunalités et des communes, et a fait l'objet d'une présentation lors du Salon des Maires de la Mayenne en octobre 2019 et est diffusé systématiquement près des élus intercommunaux et communaux issus du renouvellement électoral de 2020.

La CCI de la Mayenne prolongera sa contribution à la bonne réalisation des travaux du groupe de travail sur la gestion économe du foncier et la Zéro Artificialisation Nette. Conduite par l'association interconsulaire 909 sous pilotage de la Chambre d'Agriculture régionale, cette opération visant à expliquer les préconisations fixées au Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et à accompagner les territoires ligériens.

La CCI est intervenue lors d'une réunion du Réseau urbanisme 53 (portée par la DDT) sur le thème « La sobriété foncière et le ZAN ».



LES ACTIONS ASSOCIEES

PROGRAMMES	INTITULE	RESPONSABLE
D01	MISSION CONSULTATION TERRITORIALE DIVERS	Jacques COURTIN

BUDGET ASSOCIE - FONCTIONNEMENT

PROGRAMMES	NB D'ACTIONS	Effectif en ETP CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
D01	1	0,2		14	-14
Rappel Rectificatif 2025	1	0,1		9	-9

Mission E

Cette mission a pour objectif d'aboutir à une organisation optimale qui permet de mener à bien l'ensemble des missions et programmes d'actions. Cette mission comprend les moyens et supports nécessaires à l'exercice de l'ensemble des missions opérationnelles, non rattachables directement à une mission.

La « régionalisation » n'est pas naturellement synonyme de concentration au niveau de la CCIR des activités, des outils et des équipes, mais une vision plus fine du « fait régional » est possible en Pays-de-la-Loire.

Dans le cadre de la rédaction des **SROM** (**S**chémas **R**égionaux d'**O**rganisation des **M**issions), cinq modalités de gestion opérationnelle ont été identifiées, et pourront être promues et déployées sur le territoire.

- **Autonomie (A)** : Le maintien au niveau local de la gestion de l'activité ou du service
- **Coopération (C)** : Sans déplacement des équipes, l'organisation sur un temps donné d'un travail collectif avec une finalité définie, mobilisant des collaborateurs issus de plusieurs CCI, experts d'un sujet (en mode projet ou en communauté organisée autour de centres d'intérêt partagés)
- **Harmonisation (H)** : Définition d'un cadre commun, d'une doctrine, de règles, de pratiques, de principes d'actions, de processus, de règles de gestion
- **Mutualisation (M)** : La mise en commun de ressources, d'outils, de personnes, d'expertises en un ou plusieurs sites du territoire pour réaliser des opérations au bénéfice d'un ensemble plus large (logique de CSP ou de groupement de moyens)
- **Intégration (I)** : La centralisation selon deux options : au niveau CCIR vs une délégation de gestion (soit supra-régionale, soit infra-régionale, vers une CCIT, soit à un tiers opérateur, soit nationale)

Le périmètre du SROM retient **cinq fonctions de soutien aux métiers** : Services financiers et comptables – Ressources humaines – Systèmes d'information – Juridique et vie institutionnelle, marchés publics et achats – Communication / marketing



Les missions ressources humaines et systèmes d'information sont centralisées au niveau de la CCIR (I), pour les autres missions on se situe entre la coopération (C), l'harmonisation (H) et la mutualisation (M).

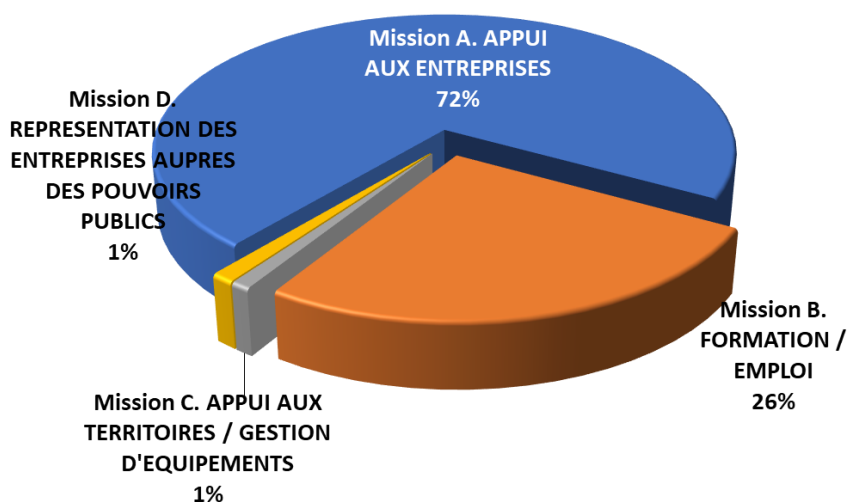
Cette politique qui n'induit pas forcément des économies immédiates, doit néanmoins permettre une optimisation de ces coûts et générer des gains annuels.

BUDGET ASSOCIE – EQUIVALENT TEMPS PLEIN ET COUTS DES FONCTIONS SUPPORT

PROGRAMMES	Effectif en ETP T CDD/CDI/CDDU	PRODUITS DIRECTS en k€	CHARGES DIRECTES en k€	CAF Exploitation en k€
E01 VIE INSTITUTIONNELLE	1,8		233	-233
E02 PILOTAGE GENERAL	1,2		206	-206
E04 COMMUNICATION	2,2		156	-156
E05 FINANCE GESTION	2,3		163	-163
E06 ACHATS MARCHES PUBLICS	0,2		25	-25
E07 RESSOURCES HUMAINES	1,1		76	-76
E09 SYST D'INFORMATION	0,4		68	-68
E10 GESTION IMMOBILIERE	1,0		78	-78
E11 MOYENS GENERAUX	1,0	1	96	-95
EZ0 OPERATIONS EXCEPTIONNELLES	1,7	22	21	
Sous-total Mission E	12,8	1	1 101	-1 100
Rappel Rectificatif 2025	11,7	68	1 294	-1 226
Effectif au R25 = ETP ET				

DONNEES SYNTHETIQUES par mission (extrait de la NORME 4.9)

Ressources fiscales en fonction des missions



Répartition de la TCCI 2025

PROGRAMMES		TCCI AFFECTEE en k€	taux Besoin en TCCI *	taux dépendance **
A01	Formalités / CFE		0%	0%
A02	Création transmission reprise	192	12%	67%
A03	Développement international	35	2%	93%
A04	Innovation, numérique	275	17%	72%
A05	Développement durable / environnement	149	9%	67%
A06	Développement des réseaux et filières pour les entreprises	119	7%	64%
A07	Développement commercial, financement	95	6%	77%
A08	Information économique	212	13%	97%
B01	Apprentissage	300	19%	8%
B02	Formation initiale hors apprentissage	30	2%	11%
B03	Formation continue		0%	0%
B05	Découverte - Orientation professionnelle	60	4%	74%
B06	Emploi / Compétences / RH		0%	0%
C01	Développement et aménagement du territoire	14	1%	92%
D01	Mission consultative territoriale	17	1%	100%
EZ0	Opérations exceptionnelles	121	7%	85%
TCCI AFFECTEE		1 620		
TCCI perçue		1 620		

(*) Taux Besoin en TCCI = part de TCCI nécessaire au programme

(**) % Taux de dépendance = part de TCCI nécessaire divisée par l'ensemble des produits

Evolution de la TCCI affectée en K€

Evolution de la TCCI AFFECTEE en k€

PROGRAMME / LIBELLE	EXECUTE 2024	RECTIF 2025	EXECUTE 2025	% E25 / R25	% E25 / E24
A01-Formalités / CFE	3	65		↓ -100%	↓ -100%
A02-Création transmission reprise	167	291	192	↓ -34%	↑ +15%
A03-Développement international	46	49	35	↓ -28%	↓ -23%
A04-Innovation, numérique	210	418	275	↓ -34%	↑ +31%
A05-Développement durable / environnement	145	244	149	↓ -39%	↑ +3%
A06-Développement des réseaux et filières pour les entreprises	153	235	119	↓ -49%	↓ -22%
A07-Développement commercial, financement	104	157	95	↓ -39%	↓ -9%
A08-Information économique	207	322	212	↓ -34%	↑ +3%
B01-Apprentissage	300	300	300	↑ +0%	↑ +0%
B02-Formation initiale hors apprentissage	70	30	30	↑ +0%	↓ -57%
B05-Découverte - Orientation professionnelle	75	60	60	↑ +0%	↓ -20%
C01-Développement et aménagement du territoire	98	59	14	↓ -76%	↓ -85%
D01-Mission consultative territoriale	6	17	17	↑ +1%	↑ +202%
EZ - Opérations exceptionnelles	51	-694	121	↓ -117%	↑ +139%
TOTAL	1 633	1 553	1 620	↑ +4%	↓ -1%